



Confidentiel

Dumont Nickel SEC

Projet Dumont Nickel

Résultat des campagnes d'avifaune de 2025

Launay

SEPTEMBRE 2025

Référence WSP : CA0033380.1817_002_R_Rev0

Rapport (version finale)





DUMONT NICKEL SEC

PROJET DUMONT NICKEL RÉSULTAT DES CAMPAGNES D'AVIFAUNE DE 2025

LAUNAY

RAPPORT (VERSION FINALE)
CONFIDENTIEL

RÉFÉRENCE WSP : CA0033380.1817_002_R_REV0

SEPTEMBRE 2025

WSP CANADA INC.
171, RUE LÉGER
SHERBROOKE (QUÉBEC) J1L 1M2
CANADA

TÉLÉPHONE : +1-819-340-6124
TÉLÉCOPIEUR : +1-819-562-7888

WSP.COM

GESTION DES RÉVISIONS

VERSION	DATE	DESCRIPTION
RevA	2025-09-05	Version préliminaire
Rev0	2025-09-09	Version finale

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR

Olivier Buteau, biologiste
Chargé de projet – Faune terrestre

9 septembre 2025

Date

RÉVISÉ PAR

Franck Sirieix, biologiste
Chef d'équipe – Faune terrestre

9 septembre 2025

Date

LIMITATIONS

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Dumont Nickel SEC, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

L'original du fichier électronique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. WSP n'assume aucune responsabilité quant à l'intégrité du fichier qui vous est transmis et qui n'est plus sous le contrôle de WSP. Ainsi, WSP n'assume aucune responsabilité quant aux modifications faites au fichier électronique suivant sa transmission au destinataire.

Copilot a été utilisée pour enrichir la formulation des idées exprimées dans ce rapport. Cet usage se limite à la clarification du texte et à la bonification du vocabulaire utilisé pour exprimer les opinions de l'auteur.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

CLIENT

DUMONT NICKEL SEC

Vice-président Environnement et Développement Durable	Martin Duclos
Directeur Environnement	Martin Duclos
Coordonnatrice Environnement	Mélanie Benoit
Technicien en environnement	Frédéric Dufresne

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WSP CANADA INC. (WSP)

Directrice de projet	Jean-François Poulin, biologiste, M.Sc.
Chargée de projet	Stéphanie Desjardins, géographe
Rédaction	Olivier Buteau, biologiste
Inventaire	Clémentine Scott, technicienne en milieux naturels Gabrielle Mercier, biologiste Louvik Archambault, technicien en milieux naturels Sébastien Faucher, biologiste, M. Sc.
Cartographie	Jean-Marc Tremblay, technicien en géomatique

SOUS-TRAITANTS

Inventaire	Éric Gingras, biologiste de la faune, M. Sc.
------------	--

RÉFÉRENCE À CITER

WSP. 2025. *Projet Dumont Nickel. Résultat des campagnes d'avifaune de 2025. Launay*. Rapport produit pour Dumont Nickel SEC. Référence WSP : CA0033380.1817_002_R_Rev0. 60 pages et annexes.

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	1
1.1	Mise en contexte et objectifs	1
1.2	Zones d'étude	1
2	Méthodologie	5
2.1	Demande d'information	5
2.2	Sommaires des inventaires réalisés	5
2.3	Cartographie de l'habitat préférentiel	5
2.4	Sauvagine et autres oiseaux aquatiques	9
2.5	Hiboux des marais.....	9
2.6	Engoulevent d'Amérique	15
2.7	Oiseaux champêtres et terrestres	15
3	Résultats	23
3.1	Sauvagine et autres espèces d'oiseaux aquatiques	23
3.1.1	Inventaire aérien	23
3.1.2	Comparaison avec les inventaires antérieurs	25
3.2	Hiboux des marais.....	25
3.3	Engoulevent d'Amérique	26
3.3.1	Comparaison avec les inventaires antérieurs.....	27
3.4	Oiseaux champêtres et terrestres	31
3.4.1	Richesse spécifique	31
3.4.2	Densité et abondance	32
3.4.3	Espèces à statut particulier.....	45
3.4.4	Comparaison avec les inventaires antérieurs.....	49
4	Conclusion.....	55
	Références bibliographiques.....	57

Tableaux

Tableau 1	Calendrier de réalisation des inventaires de l'avifaune 2025.....	5
Tableau 2	Éléments de recherche cartographique pour la détermination des habitats potentiels des espèces d'oiseaux en situation précaire visées par les inventaires	7
Tableau 3	Abondance et densité de la sauvagine répertoriées lors de l'inventaire hélicoptère des couples nicheurs réalisé le 28 mai 2025.	24

Tableau 4	Observations des autres espèces aquatiques lors de l'inventaire hélicoporté des couples nicheurs réalisé le 28 mai 2025	25
Tableau 5	Localisation des mentions d'engoulement d'Amérique répertoriées en 2025	27
Tableau 6	Richesse spécifique moyenne et cumulative d'oiseaux terrestres par type d'habitat dans la zone d'étude en 2025	31
Tableau 7	Estimation de la densité et de l'abondance d'oiseaux terrestres dans la zone d'étude en 2025	32
Tableau 8	Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les habitats de type arbustaie, champ agricole et marécage arborescent de la zone d'étude locale	35
Tableau 9	Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les habitats de type marécage arbustif, peuplement feuillu et peuplement mixte de la zone d'étude locale	38
Tableau 10	Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les peuplements de type peuplement résineux, tourbière boisée et tourbière ouverte de la zone d'étude locale	41
Tableau 11	Localisation de la mention de goglu des prés répertoriée en 2025	45
Tableau 12	Localisation des mentions de gros-bec errant répertoriées en 2025	46
Tableau 13	Localisation des mentions d'hirondelle rustique répertoriées en 2025	46
Tableau 14	Localisation des mentions de moucherolle à côtés olive répertoriées en 2025.	47
Tableau 15	Localisation de la mention de quiscal rouilleux répertoriée en 2025	48
Tableau 16	Localisation de la mention de sturnelle des prés répertoriée en 2025	49

Cartes

Carte 1	Localisation des zones d'étude	3
Carte 2	Plan d'inventaire de la sauvagine et des oiseaux aquatiques	11
Carte 3	Plan d'inventaire des oiseaux terrestres et des espèces à statut particulier crépusculaires et nocturnes	13

Carte 4-1	Plan d'inventaire des oiseaux terrestres et des espèces à statut particulier diurnes	19
Carte 4-2	Plan d'inventaire des oiseaux terrestres et des espèces à statut particulier diurnes - Quiscale rouilleux et moucherolle à côtés olive.....	20
Carte 4-3	Plan d'inventaire des oiseaux terrestres et des espèces à statut particulier diurnes - Goglu des prés, hirondelle rustique et sturnelle des prés	21
Carte 5	Localisation des observations d'espèces à statut particulier crépusculaires et nocturnes	29
Carte 6-1	Localisation des observations d'espèces à statut particulier diurnes – Gros-bec errant, moucherolle à côtés olive et quiscale rouilleux.....	51
Carte 6-2	Localisation des observations d'espèces à statut particulier diurnes - Goglu des prés, hirondelle rustique et sturnelle des prés	53

Annexes

- A** **Rapport photographique**
- B** **Conditions d'observation lors des inventaires de 2025**
- C** **Liste des espèces répertoriées et susceptibles de fréquenter la zone d'étude**

1 Introduction

1.1 Mise en contexte et objectifs

Le projet minier est localisé à 25 km à l'ouest d'Amos, sur le territoire des municipalités de Trécesson et de Launay, au nord de la route 111.

L'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social a été déposée par Royal Nickel corporation (RNC), le promoteur initial du projet, en 2012 (Genivar, 2012a). En juillet 2015, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a autorisé le projet par le décret 526.2015. En octobre 2017, le projet a été cédé à Magneto Investments L.P. Une demande de modification de décret a ensuite été déposée auprès du MELCCFP, en septembre 2020, afin d'ajouter au projet certaines modifications, soit une optimisation du procédé, un plan de minage, un plan de disposition des résidus et un plan d'utilisation du système de trolley électrique. Le décret 714-2023, autorisant les modifications demandées, a été publié par le gouvernement du Québec le 19 avril 2023. Une demande a finalement été déposée au printemps 2024, afin de prolonger la période de validité du décret initial (526.2015) émis.

Suivant certaines questions du MELCCFP (2024 et 2025), dans le cadre de la demande de prolongation, Dumont Nickel SEC s'est engagé à actualiser et à bonifier la couverture des inventaires aviaires pour :

- Le hibou des marais (inventaire en cours selon le protocole validé avec le MELCCFP en date du 25 mai 2025);
- L'engoulevent d'Amérique ;
- Les oiseaux champêtres (milieu agricole [ex. goglu des prés et sturnelle des prés]).

En 2015, un programme de suivi environnemental et social avait été présenté, dans le cadre du processus d'étude d'impact, aux différentes autorités gouvernementales. Conformément à ce programme, certains travaux devaient être effectués avant le début de la construction, notamment l'établissement de l'état de référence de la faune aviaire, à savoir :

- l'évaluation de l'utilisation des milieux naturels en périphérie des infrastructures minières projetées (non impactés par le projet), particulièrement les milieux humides, par les oiseaux migrateurs (avec une attention particulière accordée aux espèces à statut particulier [ex. moucherolle à côtés olive et le quiscal rouilleux]);
- l'évaluation de l'utilisation des milieux humides et hydriques en périphérie des infrastructures minières projetées (non impactés par le projet) par la sauvagine et les autres oiseaux aquatiques.

1.2 Zones d'étude

Les zones qui ont fait l'objet de cette étude sont présentées sur la carte 1. La zone d'étude locale comprend toutes les infrastructures projetées du projet. La zone d'étude pour la sauvagine et les oiseaux aquatiques a été délimitée de manière à respecter les dimensions des parcelles standards utilisées par le Service canadien de la faune (SCF) pour les inventaires de sauvagine, soit des unités de 5 km sur 5 km (25 km²). Afin d'assurer une couverture adéquate de la zone d'étude locale, six parcelles ont été définies pour constituer cette zone d'étude spécifique.



Zones d'étude

- Zone d'étude locale
- Zone d'étude pour la sauvagine et les oiseaux aquatiques

Composantes du projet

- Infrastructure minière
- Emprise du projet

Voies de communication

- Route principale
- Route secondaire
- Voie ferrée

Hydrographie

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan eau

Projet Dumont Nickel

Résultat des campagnes d'avifaune de 2025

Carte 1

Localisation des zones d'étude

Sources :

- ACRéseau+, réseau routier, MERN, 2022
- CanVec+, 1/250 000, RINCan, 2014
- SDA, 1/20 000, MERN, 2022
- Infrastructure minière, Ausenco, 2019, mis-à-jour pour la demande de prolongation de décret
- Service d'imagerie du Gouvernement du Québec, 2017

0 500 1,000 m

Projection : UTM, zone 17, NAD83

2025-07-18

Préparation : O. Buteau
Dessin : J.-M. Tremblay
Approbation : F. Sirieux
Fichier : Dumont_FA_250718.aprx
Référence : CA0033380_1817_FA_c1_loc_250718

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

2 Méthodologie

2.1 Demande d'information

Des recherches préliminaires ont été effectuées dans diverses bases de données et sources documentaires, notamment celles du Regroupement Québec Oiseaux (SOS-POP), l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (AONQ), ainsi que la base de données eBird. Ces consultations visaient à documenter la présence d'espèces aviaires ciblées dans la zone d'étude du projet et à affiner la planification des inventaires au terrain.

2.2 Sommaires des inventaires réalisés

Les inventaires de la faune aviaire ont été réalisés suivant plusieurs protocoles et méthodologies spécifiques résumés au tableau 1. Bien que ces méthodologies aient été choisies principalement pour détecter les espèces à statut particulier, les espèces recensées ne s'y limitent pas. Le tableau 1 présente un récapitulatif des différents inventaires effectués sur le site.

Tableau 1 Méthodes et calendrier de réalisation des inventaires de l'avifaune en 2025

Espèces visées	Méthode d'inventaire	Nombre de stations	Date
Sauvagine et autres oiseaux aquatiques	Survol hélicoptère	L'ensemble des cours et plans d'eau survolés	28 mai
Hibou des marais	Points d'observation	10 stations	21, 27 et 28 mai et 10, 12 et 13 juin
Oiseaux champêtres et nicheurs	Stations d'écoute	65 stations	16, 18, 19, 20 et 21 juin
Engoulevent d'Amérique	Stations d'écoute	11 stations	7 et 8 juillet
	Stations d'enregistrement automatisé	2 stations d'enregistrement automatisé	Pour couvrir la période du 3 et le 15 juillet (période centrée sur la pleine lune)

2.3 Cartographie de l'habitat préférentiel

Une identification et une localisation des habitats préférentiels des espèces concernées (hibou des marais, goéland des prés, hirondelle rustique et sturnelle des prés) ont été réalisées dans la zone d'étude locale du projet. À cet effet, une analyse multicritère a été réalisée selon les caractéristiques connues des habitats de reproduction de ces espèces et les composantes paysagères qui caractérisaient la zone d'étude (tableau 2). Cette étape a permis de cibler les secteurs les plus susceptibles d'abriter ces habitats. Pour les autres espèces à statut particulier, les habitats préférentiels ont été basés sur ceux déterminés en 2012 et ajustés, si nécessaire, selon les observations réalisées au terrain. Les habitats potentiels cartographiés ont ainsi orienté le choix de la localisation des stations d'inventaires.

Tableau 2 Éléments de recherche cartographique utilisés pour la détermination des habitats potentiels des espèces d’oiseaux en situation précaire

Espèce		Statut		Habitat type	Recherche cartographique		Sources de l’information
Nom commun	Nom scientifique	Québec ^a	Canada ^b		Éléments de recherche	Source ou méthode	
Engoulevent d’Amérique ^c	<i>Chordeiles minor</i>	S	P	Milieux ouverts avec peu de végétation ou sans végétation (p. ex. clairières et autres ouvertures de la forêt, affleurements rocheux, plages de gravier ou de sable et brûlis). Aussi toits plats recouverts de gravier et pâturages.	Affleurement rocheux, champ agricole, friche, coupes forestières, tourbière et marais	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [GENIVAR, 2012]	COSEPAC, 2007a
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	V	M	Cultures fourragères et pâturages dominés par le trèfle, la phléole des prés, les herbes hautes (ex. : pâturin des prés) et les plantes à feuilles larges. Aussi prairies humides, tourbières herbacées, champs abandonnés.	Friches, prairies humides et tourbières herbacées (tourbière ouverte)	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [WSP, 2025]	COSEPAQ, 2010
					Grandes cultures de foin	Financière agricole du Québec	
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	S	P	Vastes milieux ouverts (50 ha et plus) couverts d’une végétation herbacée, tels que les prairies (y compris les prairies riveraines humides), les marais, les dunes, les tourbières (y compris les tourbières boisées), les champs de foin et les friches herbacées.	Types de cultures : grandes cultures de foin	Financière agricole du Québec	Holt, 1992; Wiggins et coll., 2020; Bélanger et Bombardier, 1995; Shaw, 1995; Arroyo et Bretagnolle, 1999;
					Milieux humides : prairies humides, marais et tourbières	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [WSP, 2025]	
					Note : milieux ouverts de plus de 50 ha	Requêtes cartographiques	
					Modèle de qualité de l’habitat (MQH)	MQH du MELCCFP (2025a)	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	—	M	Diversité de milieux ouverts où l’espèce chasse les insectes en vol, le plus souvent près des fermes et à proximité des cours d’eau, où elle trouve des bâtiments et d’autres structures qui lui permettent d’aménager son nid (ponts, granges, tunnels, etc.).	Milieux humides ouverts (étang, marais, marécage arbustif, tourbière ouverte, herbier) Champs	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [WSP, 2025]	Landry et Bombardier, 1995; COSEPAQ, 2011a
					Chalets et camps de chasse	Photo-interprétation	
					Ponts et ponceaux (milieu rural habité non considéré)	Localisation ponctuelle des structures sous la gestion du MTMD	
Moucherolle à côtés olive ^c	<i>Contopus cooperi</i>	V	P	Milieux relativement ouverts de 10 ha et plus comprenant des perchoirs (p. ex. arbres morts encore debout, cimes dégarnies et branches mortes d’arbres vivants), situés principalement dans les forêts conifériennes ou mixtes, mal drainées et relativement ouvertes, le plus souvent à environ 100 m de plans d’eau. Aussi brûlis, lisières de coupes forestières, de clairières ou de tourbières, rives boisées de ruisseaux et étangs de castor.	Étang à castor, lisière des coupes forestières, tourbière	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [GENIVAR, 2012]	COSEPAC, 2007b
Quiscale rouilleux ^c	<i>Euphagus carolinus</i>	S	P	Tourbières ouvertes, marécages, marais en bordure de forêts, bois humides et fourrés de grands buissons où persistent des mares d’eau. Aussi abords partiellement inondés de lacs et d’étangs de castor ainsi que les rives de cours d’eau où dominant les saules et les aulnes.	Tourbière, marécage, marais et étang à castor	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [GENIVAR, 2012]	COSEPAC, 2006
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	—	M	Champs d’herbes, de foin ou de trèfle, pâturages et prés (5 ha et plus) traversés ou bordés par des haies d’arbres.	Champ agricole, friche	Données géomatiques sur la végétation (photo-interprétation et inventaire au terrain) [WSP, 2025]	COSEPAQ, 2011b
					Grandes cultures de foin et pâturages	Financière agricole du Québec	
					Note : milieux de 5 ha et plus	Requêtes cartographiques	

a. Statut au Québec défini selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* – M : espèce menacée ; V : espèce vulnérable ; S : espèce susceptible d’être désignée menacée ou vulnérable.
b. Statut au Canada défini selon la *Loi sur les espèces en péril* (annexe 1) – M : espèce menacée ; P : espèce préoccupante.
c. Habitats préférentiels seront basés sur ceux déterminés en 2012 dans le cadre de l’étude d’impact (Genivar, 2012a)

2.4 Sauvagine et autres oiseaux aquatiques

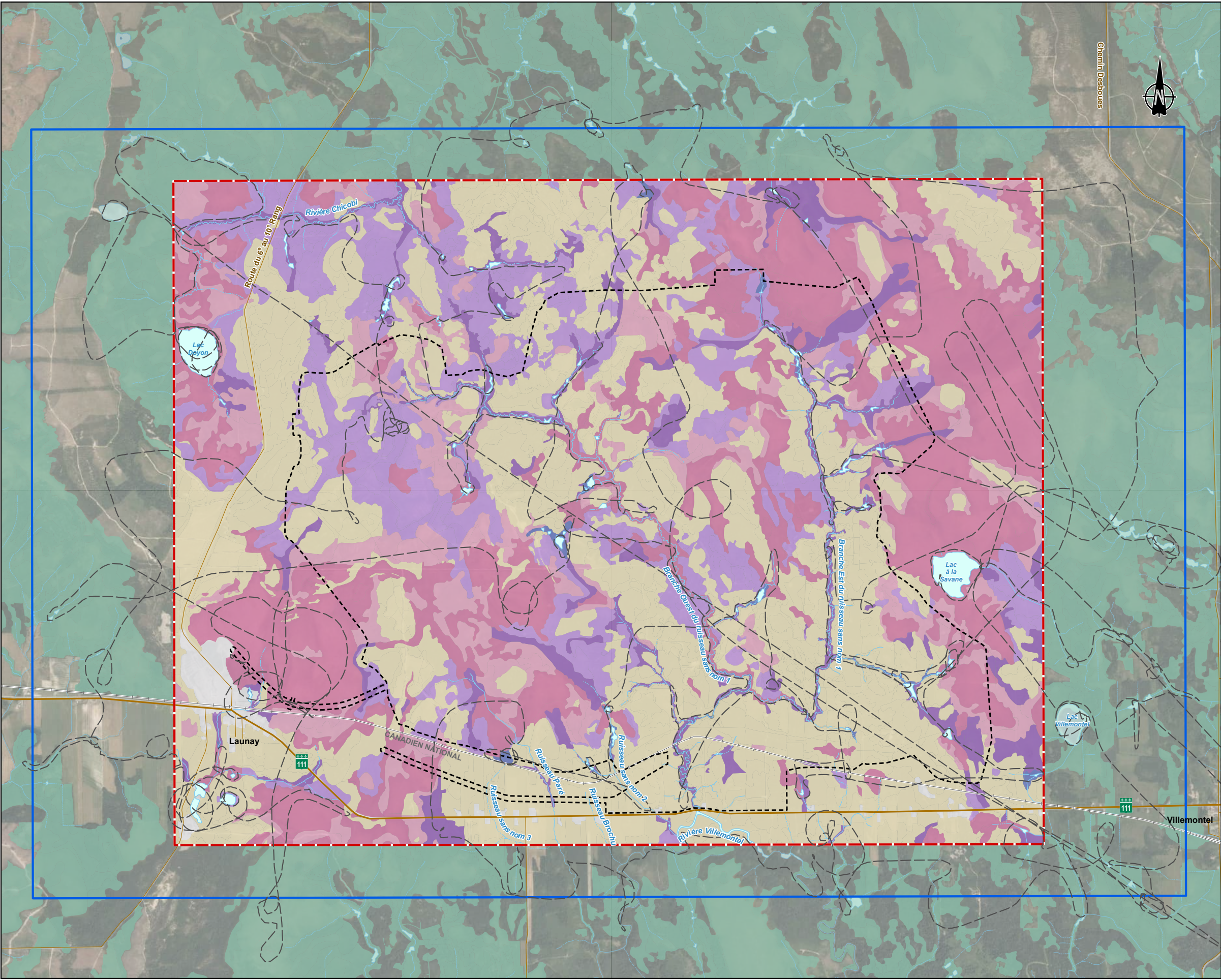
Les inventaires de la sauvagine et des autres espèces d'oiseaux aquatiques ont été réalisés principalement par survol hélicopté. Cet inventaire, réalisé le 28 mai 2025, visait à évaluer l'utilisation des milieux humides et hydriques par des couples nicheurs de sauvagine et d'autres oiseaux aquatiques en périphérie des infrastructures minières projetées (carte 2). L'inventaire a été effectué lorsque les plans d'eau étaient libres de glace, selon les méthodes établies par le SCF. Les espèces de la sauvagine ont été comptées directement lors du survol des milieux humides et hydriques sélectionnés dans la zone d'inventaire. Les autres espèces d'oiseaux aquatiques observées (plongeurs, hérons, limicoles, mouettes, goélands et sternes) ont également été notées. L'équipe au terrain comprenait un navigateur et un observateur. L'inventaire a été réalisé à bord d'un hélicoptère sans flotteurs et équipé de fenêtres panoramiques. Le survol s'est fait à une altitude variant entre 10 et 30 m au-dessus de l'eau, à une vitesse comprise entre 50 et 90 km/h. Chaque observation a été numérotée et sa position a été déterminée à l'aide d'un GPS de type Garmin. Le navigateur a également reporté les observations sur une carte topographique (échelle de travail entre 1:20 000 et 1:50 000) en inscrivant le numéro de chaque observation.

2.5 Hiboux des marais

Un inventaire du hibou des marais, une espèce à statut particulier susceptible de fréquenter la zone d'étude, a été réalisé selon le protocole standardisé du MELCCFP (2025b). Le plan d'inventaire (effort et localisation des stations) a préalablement été accepté par la Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue. Six sorties ont été effectuées pour cet inventaire, soit les 21, 27 et 28 mai, ainsi que les 10, 12 et 13 juin 2025.

Les stations d'observation, au nombre de 10, ont été réparties dans les habitats potentiels (tableau 1) présentant une bonne visibilité sur le milieu ouvert (p. ex. tourbière ouverte localisée à proximité d'une route). La carte 3 illustre l'emplacement de ces stations. Des photographies représentatives des milieux environnants sont présentées à l'annexe A, tandis que les conditions d'observation associées à chaque station sont détaillées au tableau 1 de l'annexe B.

Les inventaires se sont déroulés de 100 à 10 minutes avant le crépuscule civil. Chaque station a été balayée du regard avec des jumelles, sol et ciel compris, à la recherche d'individus pendant une durée de 15 à 20 minutes. Le cas échéant, la position de chaque hibou des marais (ou de tout autre oiseau de proie) entendu ou aperçu était notée sur une carte et inscrite sur la fiche de terrain. Cette fiche contenait les éléments suivants : le ou les noms des observateurs, la date et l'heure de la visite, le numéro du point d'observation, et les conditions météorologiques. Si un ou des individus ont été observés, les éléments suivants ont été notés : le nom de l'espèce, la quantité d'individus observés, la classe d'âge des individus (adulte, immature ou juvénile), l'heure de l'observation, le comportement (repos, chasse, agression intraspécifique ou interspécifique, parade nuptiale, copulation ou transport de nourriture), ainsi que toute autre information pertinente.



Zones d'étude

Zone d'étude locale

Zone d'étude pour la sauvagine et les oiseaux aquatiques

Composante du projet

Empreinte du projet

Inventaire

Parcours héliporté

Voies de communication

Route principale

Route secondaire

Voie ferrée

Milieux humides

Marais

Marécage arborescent

Marécage arbustif

Tourbière boisée

Tourbière ouverte

Milieu humide potentiel (MELCCFP, 2023)

Autres milieux

Milieu anthropique

Milieu terrestre

Hydrographie

Cours d'eau permanent

Cours d'eau intermittent

Plan eau

DUMONT
NICKEL

Projet Dumont Nickel
Résultat des campagnes d'avifaune de 2025

Carte 2
Plan d'inventaire de la sauvagine et
des oiseaux aquatiques

Sources :
• AGréseau+, réseau routier, MERN, 2022
• CanVec+, 1/250 000, RNCan, 2014
• SDA, 1/20 000, MERN, 2022
• Infrastructure minière, Ausenco, 2019, mis-à-jour pour la demande de prolongation de décret
• Milieux humides potentiels 2023, dernière modification 2025-03-27, MELCCFP, 2025
• Service d'imagerie du Gouvernement du Québec, 2017

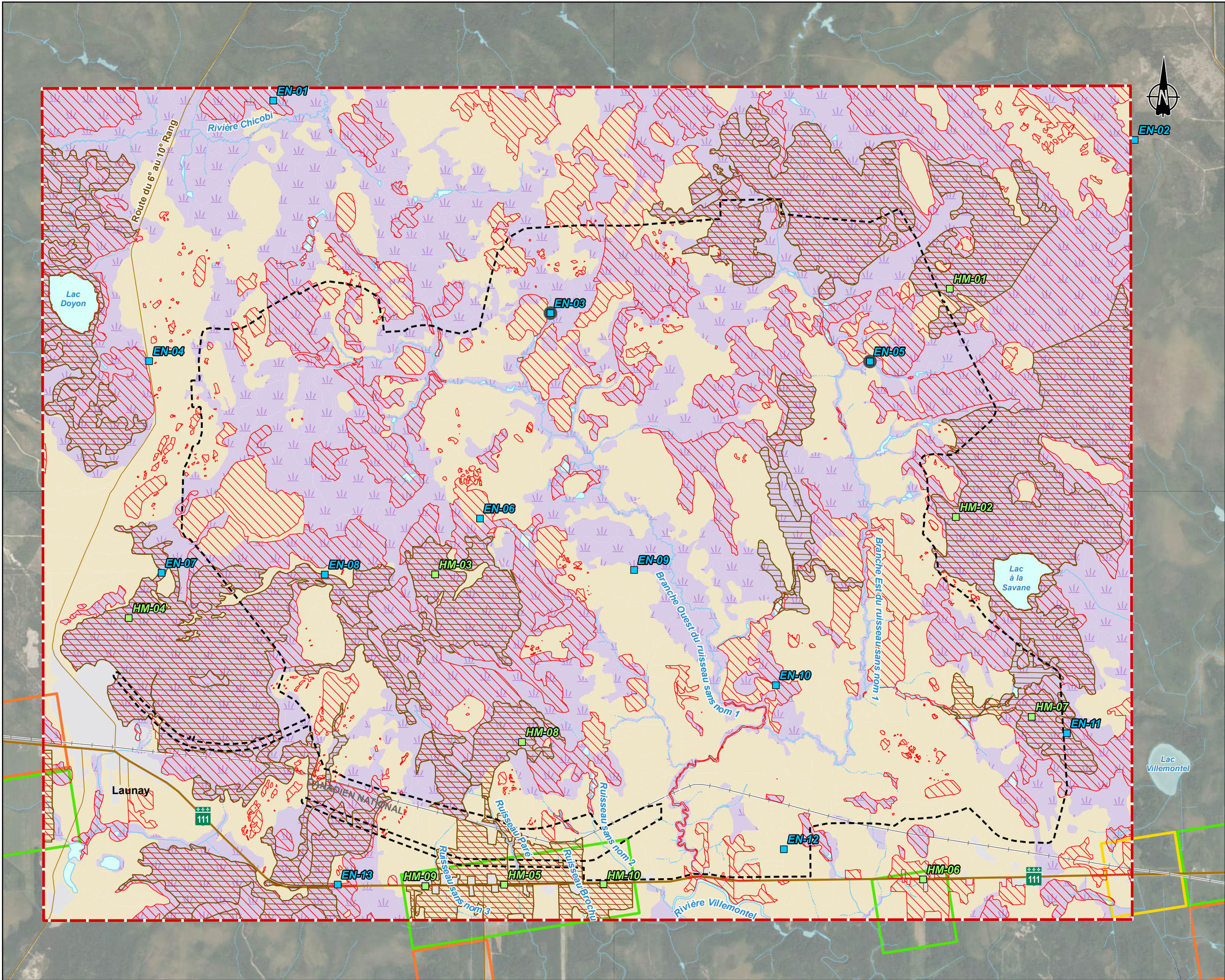
0 500 1,000 m
Projection : UTM, zone 17, NAD83

2025-07-18

Préparation : O. Buteau
Dessin : J.-M. Tremblay
Approbation : F. Stieix
Fichier : Dumont_FA_250718.aprx
Référence : CA0033380_1817_FA_c2_inventaire_250718



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



Zone d'étude

Zone d'étude locale

Composante du projet

Empreinte du projet

Voies de communication

Route principale

Route secondaire

Voie ferrée

Stations d'inventaire

Engoulement d'Amérique

Hibou des marais

Station d'enregistrement automatisé

Habitats potentiels

Hibou des marais (WSP, 2025)

Engoulement d'Amérique (Genivar, 2012)

Modèle de qualité de l'habitat pour le hibou des marais (MELCCFP, 2025)
Potentiel d'habitat

Très propice

Propice

Peu propice

Type de milieu

Milieu humide

Milieu anthropique

Milieu terrestre

Hydrographie

Cours d'eau permanent

Cours d'eau intermittent

Plan eau

**DUMONT
NICKEL**

Projet Dumont Nickel
Résultat des campagnes d'avifaune de 2025

Carte 3
Plan d'inventaire des oiseaux terrestres et des espèces à statut particulier crépusculaires et nocturnes

Sources :

- AGréseau+, réseau routier, MERN, 2022
- CanVec+, 1/250 000, RINCan, 2014
- SDA, 1/20 000, MERN, 2022
- Infrastructure minière, Ausenco, 2019, mis-à-jour pour la demande de prolongation de décret
- Modèle de qualité de l'habitat (MQH) pour le hibou des marais dans le Québec méridional, MELCCFP, 2025

0 400 800 m

Projection : UTM, zone 17, NAD83

2025-07-28

Préparation : O. Buteau
Dessin : J.-M. Tremblay
Approbation : F. Sirieux
Fichier : Dumont_FA_250728.aprx
Référence : CA0033380_1817_FA_c3_ois_noct_250728

wsp

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

2.6 Engoulevent d'Amérique

Des relevés nocturnes ont été réalisés pour l'inventaire de l'engoulevent d'Amérique. À cette fin, les stations ont été positionnées dans l'habitat potentiel de l'espèce, en périphérie de la mine, ainsi qu'à proximité des infrastructures où l'espèce pourrait nicher ou s'alimenter. Des stations d'enregistrement automatisé, de type Song Meter Mini (® Wildlife Acoustics), ont également été installées lorsque l'accès nocturne à ces milieux présentait des risques pour la sécurité. Le plan d'inventaire (effort et localisation des stations) a préalablement été accepté par la Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue.

Au total, onze stations d'écoute et deux stations d'enregistrement (EN-03 et EN-05) ont été positionnées dans des habitats potentiels de l'engoulevent d'Amérique. Les stations d'écoute ont été visitées les 7 et 8 juillet 2025 en soirée, tandis que les stations d'enregistrement automatisé ont été installées le 25 juin et retirées le 24 juillet, afin de couvrir la période de deux semaines centrée sur la pleine lune de juillet (soit entre le 3 et le 15 juillet 2025). La carte 3 illustre l'emplacement des stations. Des photographies représentatives des milieux environnants sont présentées à l'annexe A, tandis que les conditions d'observation associées à chaque station sont détaillées au tableau 2 de l'annexe B.

Les relevés aux stations d'écoute ont été réalisés conformément au protocole d'Oiseaux Canada (2025). Chaque point d'écoute comprenait six périodes d'une minute, débutant au plus tôt 30 minutes avant le coucher du soleil. Les inventaires ont été effectués dans des conditions optimales, soit par temps clément, peu ou pas venteux, et sous un ciel dégagé. À chaque station, une fiche de terrain contenant les informations suivantes a été remplie : le ou les noms des observateurs, la date et l'heure de la visite, et le numéro du point d'écoute. Si un ou des individus ont été entendus, les éléments suivants ont été notés : le nom de l'espèce, la quantité d'individus entendus, l'heure de l'écoute, les conditions météorologiques, le type de détection (« Wing-boom/vrombissement des ailes », cri, vu ou non détecté), ainsi que toute autre information pertinente.

Pour les stations d'enregistrement automatisé, le protocole reposait sur des sessions d'enregistrement de 15 minutes chaque heure, de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 1 h du matin. L'analyse des enregistrements a été réalisée en sélectionnant aléatoirement des échantillons de 15 minutes correspondant à des nuits où les conditions météorologiques étaient optimales, selon les données recueillies à une station météo située à proximité (Environnement et Ressources naturelles Canada, 2025). Les nuits sélectionnées aléatoirement pour l'analyse sont les 29 et 30 juin, ainsi que les 4, 7, 10 et 11 juillet. Pour chaque nuit, deux plages de 15 minutes ont été analysées, l'une correspondant à un enregistrement effectué 30 minutes après le coucher du soleil, et l'autre à un enregistrement réalisé 1 heure 30 après le coucher du soleil.

2.7 Oiseaux champêtres et terrestres

Les oiseaux champêtres et nicheurs ont été inventoriés par la méthode des stations d'écoute. Deux approches de dénombrement ont été utilisées en parallèle, soit le dénombrement à rayon limité (DRL) et l'indice ponctuel d'abondance (IPA). La méthode du DRL consiste à recenser tous les oiseaux vus et entendus à partir d'un point fixe, dans un rayon de 75 mètres, pendant une période de 10 minutes, en vue d'obtenir des données quantitatives permettant d'estimer les densités de couples nicheurs (Blondel et coll., 1981; Environnement Canada, 1997, 2007).

La méthode de l'IPA (Blondel et coll., 1981), qui, contrairement au DRL, ne limite pas la distance de détection, permet de couvrir une superficie plus vaste. Cette méthode est particulièrement utile pour détecter les espèces plus rares, discrètes ou occupant de plus grands territoires.

Bien que l'ensemble des espèces d'oiseaux vues et entendues aux stations ait été pris en compte, cet inventaire visait principalement le goglu des prés, l'hirondelle rustique, le moucherolle à côtés olive, le quiscale rouilleux et la sturnelle des prés.

Un total de 65 points d'écoute a été réalisé, répartis principalement dans les habitats potentiels des espèces ciblées à statut particulier (voir cartes 4-1, 4-2 et 4-3). Le plan d'inventaire (effort et localisation des stations) a préalablement été accepté par la Direction de la gestion de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue. Des photographies représentatives des milieux environnants sont présentées à l'annexe A. Dans la mesure du possible, les stations où des espèces à statut précaire avaient été observées lors des inventaires antérieurs ont été intégrées au plan d'échantillonnage. Afin d'assurer l'indépendance des données, les stations étaient espacées d'au moins 250 m.

Les stations d'écoute ont été visitées une seule fois, à la mi-juin, soit les 16, 18, 19, 20 et 21 juin 2025, correspondant au pic de la période de reproduction de la majorité des espèces. Les relevés ont été effectués tôt le matin, entre 4 h 48 et 10 h 02, lors de conditions météorologiques optimales (absence d'averses et vents nuls ou faibles). Si une baisse marquée de l'activité vocale était constatée sur le terrain, l'inventaire pouvait être écourté. Les conditions d'observation associées à chaque station sont détaillées au tableau 3 de l'annexe B.

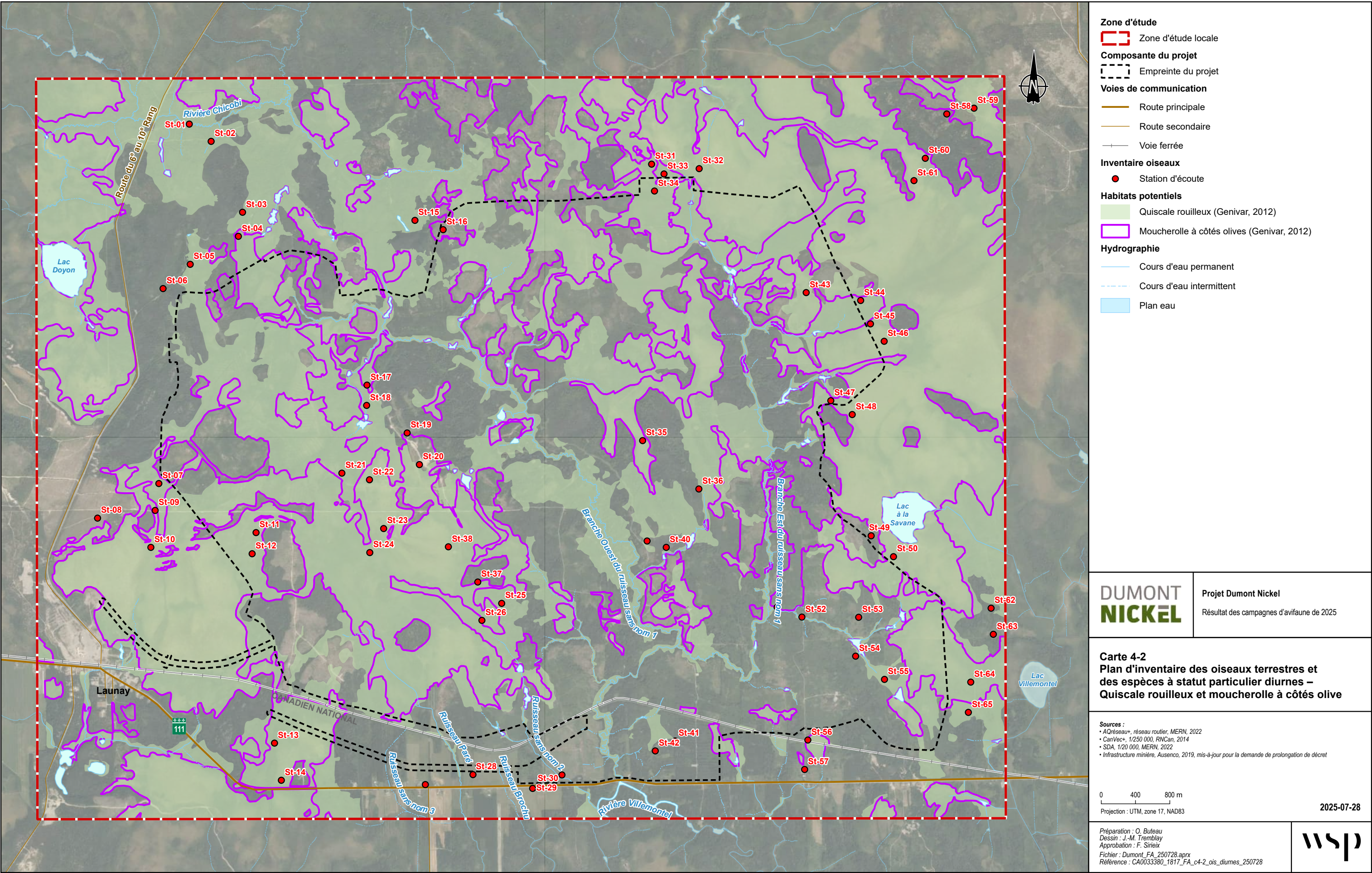
Toutes les manifestations acoustiques et visuelles des oiseaux à l'intérieur du rayon de 75 m ont été notées, de même qu'à l'extérieur de ce rayon (de manière distincte), pendant 10 minutes à chaque station. Pour chaque station inventoriée, les informations suivantes ont été consignées sur une fiche de terrain : le numéro du point d'écoute, la date et l'heure de la visite, le ou les noms des observateurs, les conditions météorologiques, ainsi que toute autre information pertinente. De plus, pour chaque individu observé, les données suivantes ont été notées : l'espèce, le nombre d'individus, la ou les distances par rapport à l'observateur, le sexe (mâle, femelle ou indéterminé) et l'âge (adulte, immature ou juvénile), ainsi que le comportement (chant, vol, cri, etc.). Enfin, la repasse de chant a été utilisée, à la fin des sessions d'écoute, pour augmenter la probabilité de détection des espèces ciblées ou observer de nouveaux comportements de nidification. La végétation de chaque station d'écoute a également été caractérisée sommairement.

Lors des déplacements entre les stations, les observations de nouvelles espèces, d'espèces rares ou à statut précaire ont été consignées. Les observations d'espèces à statut particulier ont été géoréférencées. Une attention particulière a été portée aux comportements des oiseaux, afin de déterminer leur statut de nidification selon les codes de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec (AONQ, 2025a).

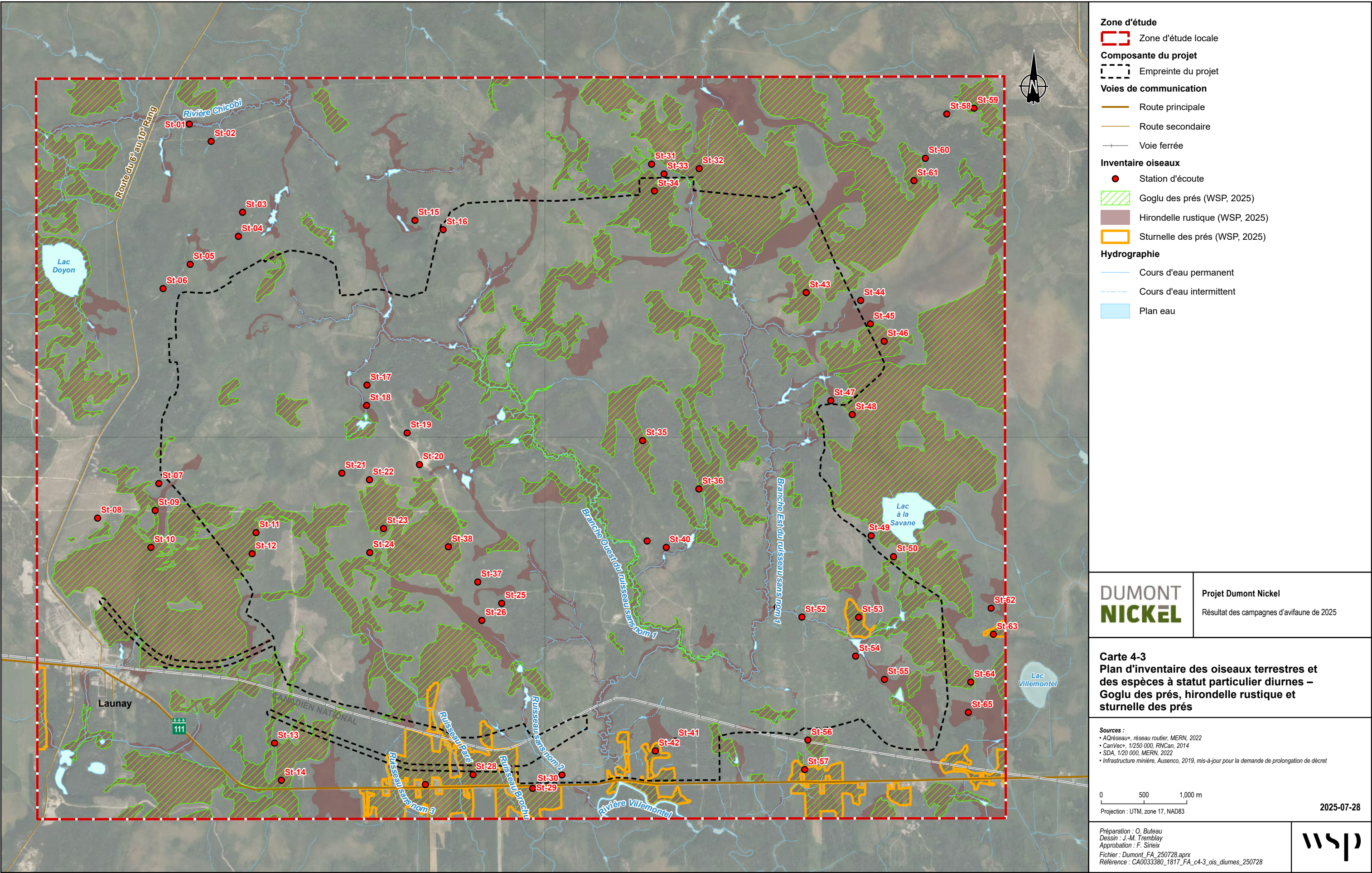
Le nombre d'équivalents couples (ÉC), c'est-à-dire de couples nicheurs potentiels, a été calculé à partir des données du DRL. Ainsi, un mâle chanteur, un pic tambourinant, un couple, un adulte se dirigeant vers un nid ou accompagné de jeunes ont été considérés comme un équivalent couple. Un individu silencieux ou émettant un cri de contact équivaut à un demi-équivalent couple (0,5). Les individus se déplaçant au-dessus de la station ont été exclus du calcul.

Des densités ont ensuite été exprimées en équivalents couples par hectare (ÉC/ha), en fonction du rayon de 75 m à l'intérieur duquel les dénombrements ont été effectués. L'abondance, soit le nombre d'ÉC par station d'écoute, a également été estimée à partir des données issues de l'IPA.

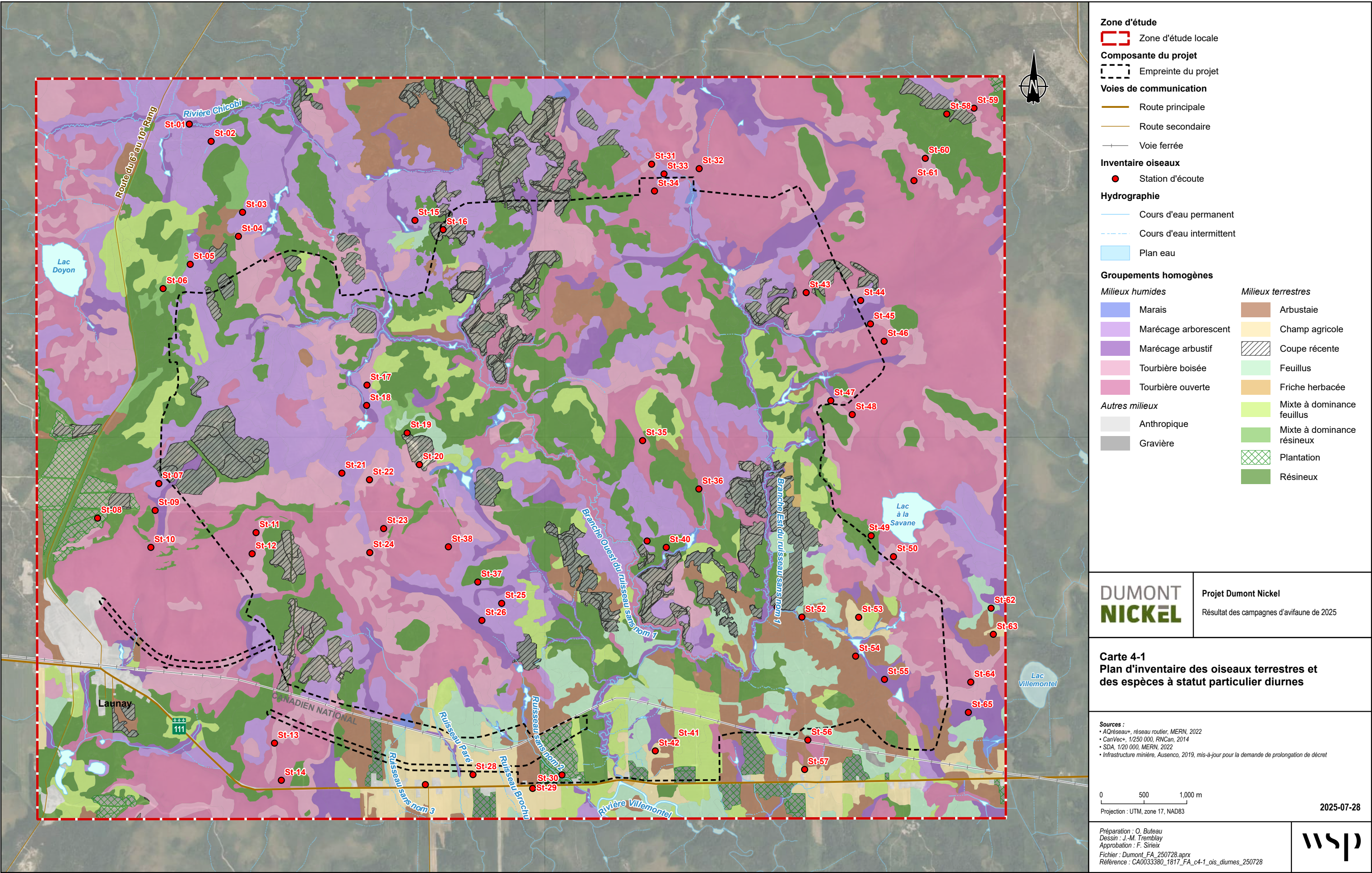
De plus, la fréquence d'observation ou constance a été calculée en divisant le nombre de stations où une espèce a été détectée par le nombre total de stations inventoriées.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

3 Résultats

Au total, 97 espèces appartenant à 35 familles ont été recensées lors des inventaires menés en mai et juin 2025. Parmi celles-ci, le statut de nidification a été confirmé pour une espèce, jugée probable pour six autres et possible pour 89 espèces. Une espèce supplémentaire, le tétras à queue fine, a été observée lors de l'inventaire hélicoptère du 28 mai 2025, sans qu'il soit possible de lui attribuer un statut de nidification.

Lors des inventaires précédents, 44 espèces (18 familles) avaient été détectées en 2008 et 94 espèces (31 familles) en 2011.

La liste complète des espèces observées au cours des inventaires de 2008, 2011 et 2025 est présentée à l'annexe C. Afin de faciliter la lecture du texte, les noms scientifiques (en latin) des espèces d'oiseaux, inclus à l'annexe C, ne sont pas présentés dans les sections suivantes.

3.1 Sauvagine et autres espèces d'oiseaux aquatiques

3.1.1 Inventaire aérien

Un total de 6,3 heures de vol a été consacré à l'inventaire hélicoptère de la sauvagine et des autres espèces d'oiseaux aquatiques. Lors du survol, réalisé le 28 mai 2025, un total de 186 individus de sauvagine, répartis en 12 espèces, a été recensé dans la zone d'inventaire (tableau 3). L'espèce la plus abondante a été le canard colvert avec 47 individus, suivi de la bernache du Canada (44 individus), de la sarcelle d'hiver (29 individus) et du fuligule à collier (25 individus). Le canard colvert est également l'espèce présentant le plus grand nombre d'équivalents-couples (29 ÉC).

Tableau 3 Abondance et densité de la sauvagine répertoriée lors de l'inventaire hélicoptéré du 28 mai 2025

Groupe	Espèce	Nombre d'individus				Nombre d'équivalents-couples (ÉC)	Densité (ÉC/25 km ²)
		M	F	I	Total		
Oies et bernaches	Bernache du Canada	0	6	38	44	17,00	2,83
	<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>6</i>	<i>38</i>	<i>44</i>	<i>17,00</i>	<i>2,83</i>
Canard barboteur	Canard d'Amérique	3	0	0	3	3,00	0,50
	Canard colvert	34	7	6	47	29,00	4,83
	Canard siffleur	1	0	0	1	1,00	0,17
	Canard noir	0	0	19	19	13,50	2,25
	Sarcelle à ailes bleues	1	1	0	2	1,00	0,17
	Sarcelle d'hiver	14	6	9	29	16,00	2,67
	<i>Sous-total</i>	<i>53</i>	<i>14</i>	<i>34</i>	<i>101</i>	<i>63,50</i>	<i>10,58</i>
Canard plongeur	Fuligule à collier	16	9	0	25	16,00	2,67
	Garrot à oeil d'or	2	1	0	3	2,00	0,33
	Grand Harle	0	2	0	2	1,00	0,17
	Harle couronné	3	5	1	9	3,00	0,50
	Macreuse brune	0	0	2	2	0,00	0,00
	<i>Sous-total</i>	<i>21</i>	<i>17</i>	<i>3</i>	<i>41</i>	<i>22,00</i>	<i>3,67</i>
Total		74	37	75	186	102,50	17,08

Notes : ÉC : équivalent-couple; ÉC/25km² : équivalent-couple par 25 km²

En ce qui concerne les autres espèces d'oiseaux aquatiques recensées durant cet inventaire, la présence du butor d'Amérique, d'un goéland non identifié, de la grue du Canada, de la mouette de Bonaparte et du plongeur huard a été notée. En ce qui a trait aux limicoles (oiseaux de rivage), deux chevaliers solitaires et trois grands chevaliers ont été répertoriés. Enfin, le tétras à queue fine et le busard des marais ont également été observés dans la zone d'étude.

Tableau 4 **Observations d'autres espèces d'oiseaux aquatiques durant l'inventaire hélicoptère du 28 mai 2025**

Espèce	Nombre d'individus			
	M	F	I	Total
Butor d'Amérique	0	0	4	4
Goéland sp.	0	0	1	1
Grue du Canada	0	0	40	40
Mouette de Bonaparte	0	0	6	6
Plongeon huard	0	0	2	2
Total	0	0	53	53

3.1.2 Comparaison avec les inventaires antérieurs

La comparaison des résultats des inventaires de 2011 et 2025 suggère une augmentation du nombre d'individus et d'espèces de sauvagine et d'oiseaux aquatiques recensés dans la zone d'étude. En 2011, seules quatre espèces de sauvagine avaient été observées dans la zone d'étude, soit la bernache du Canada (11 individus), le canard colvert (22 individus), le canard noir (1 individu) et le fuligule à collier (1 individu). En 2025, l'inventaire hélicoptère a permis de recenser 186 individus répartis en 12 espèces de sauvagine.

Il convient de souligner que les méthodes d'inventaire diffèrent grandement entre les deux années. Les relevés de 2011 étaient réalisés au sol via des stations d'observation fixes, tandis que ceux de 2025 ont été effectués par survol hélicoptère, une méthode qui offre une couverture spatiale nettement plus étendue et homogène.

Pour mettre en perspective les données de densité calculées en 2025, les données régionales du SCF, issues d'inventaires hélicoptères réalisés de 1996 à 2012 (SCF, 2013), ont été utilisées. Ces données indiquent que les densités de couples nicheurs de sauvagine dans la région de l'Abitibi varient fortement selon les parcelles, allant de 4,3 à 111,0 ÉC/25 km², avec une moyenne de $53,7 \pm 57,9$ ÉC/25 km². En comparaison, la densité observée dans la zone d'étude locale était de 17,08 ÉC/25 km² en 2025, ce qui se situe dans la fourchette basse des valeurs régionales. Il est important de noter que ces données de référence du SCF ont plus de dix ans et que des variations naturelles des dynamiques de population, ainsi que des changements dans le paysage peuvent s'être produits depuis, influençant ainsi la composition et l'abondance des espèces.

3.2 Hiboux des marais

Le hibou des marais est sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Gouvernement du Québec, 2025) et sur la liste des espèces préoccupantes au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025). Il niche dans les milieux ouverts tels que les tourbières, les prairies, les marais, les dunes, les champs de foin et les friches herbacées (Holt, 1992; Shaw, 1995; Arroyo et Bretagnolle, 1999; Gagnon et coll., 2015; Wiggins et coll., 2020; EROPQ, 2021).

Selon la base de données de SOS-POP (2023), deux mentions de hibou des marais ont été rapportées dans la zone d'étude locale, l'une en bordure de la route 111, en 1993, et l'autre à proximité de la limite sud-ouest de la zone en 2008. Toutefois, aucune nidification n'a pu être confirmée selon les données disponibles. L'observation du 19 juin 2008 rapporte la présence de deux individus, observés durant la période d'appariement des couples, ce qui laisse supposer la possibilité d'un couple nicheur. Toutefois, aucun spécimen n'a été observé lors de l'inventaire spécifique réalisé en mai et juin 2025.

Bien qu'aucun hibou des marais n'ait été observé en 2025, la présence historique de l'espèce dans la zone d'étude locale, combinée à la disponibilité d'habitats ouverts favorables à sa nidification, suggère qu'une occupation occasionnelle ou sporadique du territoire, à des fins de reproduction ou d'alimentation, est possible. Le potentiel de nidification de cette espèce est jugé moyen dans la zone d'étude locale.

3.3 Engoulevent d'Amérique

L'engoulevent d'Amérique utilise les milieux ouverts tels que les brûlis récents, les plages, les dunes, les zones déboisées, les affleurements rocheux et les prairies (Brigham et coll., 2020; COSEPAC, 2007a). Cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Gouvernement du Québec, 2025) et sur la liste des espèces menacées au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025).

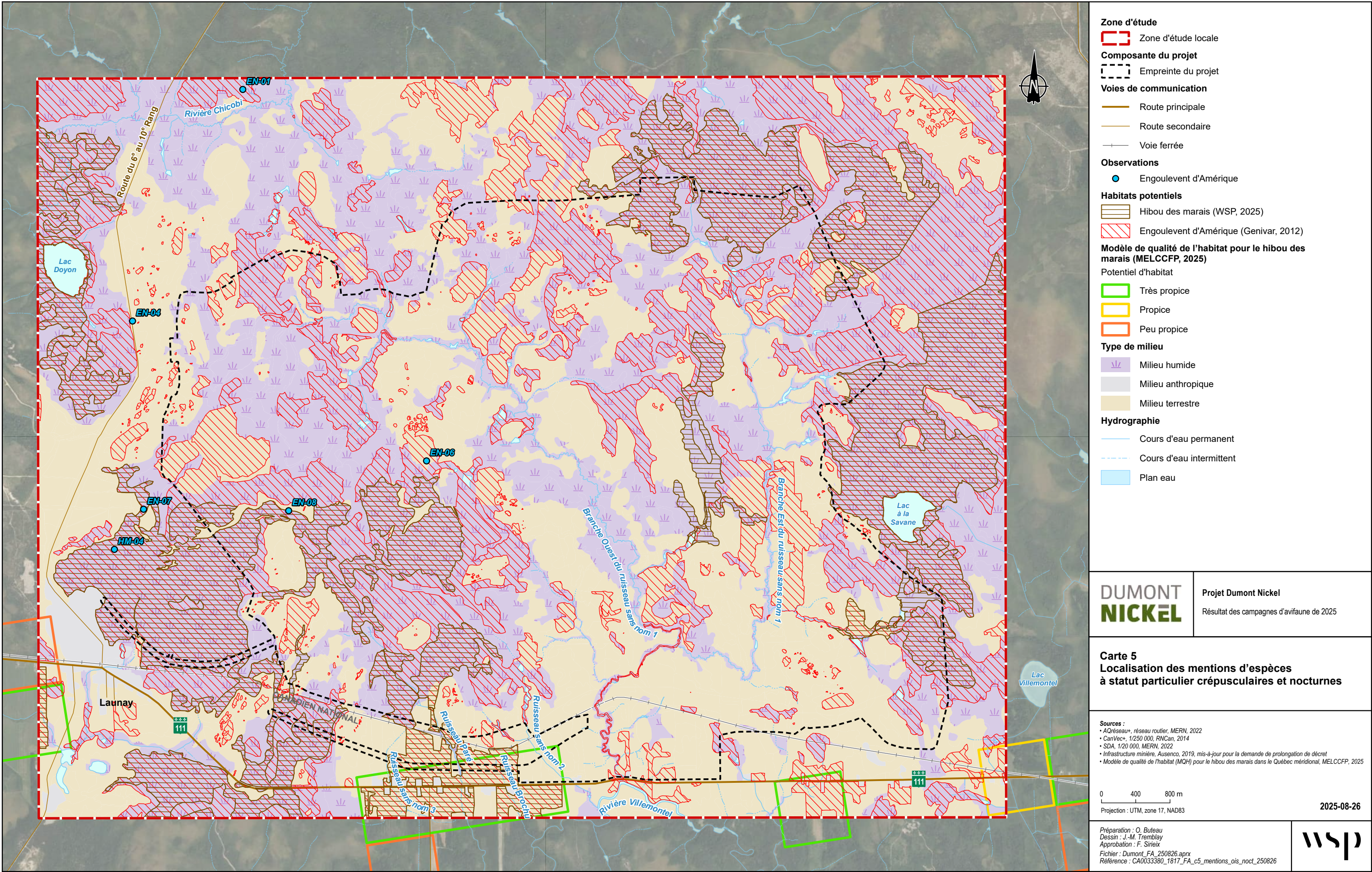
Un total de cinq observations (7 individus) a été réalisé lors de l'inventaire spécifique des 7 et 8 juillet 2025 (tableau 5; carte 5). Lors de l'écoute des enregistrements sélectionnés aléatoirement provenant des stations d'enregistrement automatisé, aucune détection supplémentaire n'a été notée aux stations EN-03 et EN-05. L'espèce a également été observée de manière opportuniste à deux reprises entre le 28 mai et le 13 juin 2025. Étant donné le nombre d'observations rapportées et que la taille du territoire de reproduction de l'engoulevent d'Amérique varie entre 10 et 30 ha (Brigham et coll., 2020), environ sept couples pourraient fréquenter la zone d'étude locale. Le potentiel de nidification de cette espèce est jugé élevé dans la zone d'étude locale en 2025.

Tableau 5 Localisation des observations d'engoulevent d'Amérique réalisées en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
ENAM-01	-	Opportuniste	1	2025-05-28	Cri, en vol
ENAM-02	HM-04	Hiboux des marais – Station d'observation	1	2025-06-13	Cri, en vol
ENAM-03	EN-01	Engoulevent d'Amérique – Station d'écoute	1	2025-07-07	Cri, en vol
ENAM-04	EN-04	Engoulevent d'Amérique – Station d'écoute	1	2025-07-07	Vrombissement des ailes
ENAM-05	EN-06	Engoulevent d'Amérique – Station d'écoute	2	2025-07-07	Cri, en vol
ENAM-06	EN-07	Engoulevent d'Amérique – Station d'écoute	1	2025-07-07	Vrombissement des ailes
ENAM-07	EN-08	Engoulevent d'Amérique – Station d'écoute	2	2025-07-07	Cri, en vol

3.3.1 Comparaison avec les inventaires antérieurs

La présence de l'engoulevent d'Amérique dans la zone d'étude a été documentée à plusieurs reprises au cours des dernières années. En 2011, l'inventaire avait permis de détecter 16 individus, alors qu'en 2015, l'inventaire ciblant les espèces à statut particulier a permis d'en détecter six. En 2025, un total de 5 observations totalisant 7 spécimens a été rapporté les 7 et 8 juillet, ainsi que deux observations opportunistes réalisées le 28 mai et le 13 juin. Ainsi, les données recueillies dans la zone d'étude locale confirment la présence régulière de l'engoulevent d'Amérique en période de nidification, et ce, sur plus d'une décennie.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

3.4 Oiseaux champêtres et terrestres

3.4.1 Richesse spécifique

Selon la méthode du DRL, la richesse spécifique moyenne d'oiseaux terrestres par type d'habitat s'est avérée la plus élevée dans les arbustaies (18,00 espèces/station) et la plus faible dans les tourbières boisées (9,08 espèces/station) [tableau 6].

Pour ce qui est de la richesse spécifique cumulative, le nombre d'espèces varie entre 11 et 50 selon la méthode du DRL et entre 11 et 51 selon la méthode de l'IPA, pour un total de 69 espèces selon la méthode du DRL et de 72 espèces selon la méthode de l'IPA ou les plus fortes valeurs ont été observées dans les tourbières ouvertes.

Il convient de souligner que l'effort d'échantillonnage, c'est-à-dire le nombre de stations d'écoute par type d'habitat, peut avoir influencé ces résultats, compte tenu du nombre variable de stations entre les habitats.

Tableau 6 Richesse spécifique moyenne et cumulative d'oiseaux terrestres par type d'habitat dans la zone d'étude en 2025

Type d'habitat	Nombre de stations d'écoute	DRL			IPA		
		Nombre d'espèces par station		Richesse spécifique cumulative	Nombre d'espèces par station		Richesse spécifique cumulative
		Moyenne	Écart-type		Moyenne	Écart-type	
Arbustaie	2	18,00	2,83	27	19,00	1,41	27
Champ agricole	7	10,71	3,45	36	12,57	2,64	40
Marécage arborescent	11	10,64	2,11	34	11,27	2,80	34
Marécage arbustif	6	13,17	3,76	36	13,67	3,50	36
Peuplement feuillu	2	10,00	0,00	14	10,50	0,71	15
Peuplement mixte	1	11,00	-	11	11,00	-	11
Peuplement résineux	8	11,25	3,92	32	12,13	4,09	34
Tourbière boisée	12	9,08	1,93	30	9,92	2,39	31
Tourbière ouverte	16	9,94	2,84	50	11,00	3,72	51
Total	65	10,71	3,19	69	11,63	3,44	72

Notes : DRL : méthode du dénombrement à rayon limité;
IPA : méthode de l'indice ponctuel d'abondance.

3.4.2 Densité et abondance

Les arbustaies présentent les valeurs les plus élevées de densité et d'abondance, avec une densité moyenne de 11,46 ÉC/ha et une abondance moyenne de 22,75 ÉC, suivies par les marécages arbustifs (10,66 ÉC/ha; 19,33 ÉC) et les peuplements résineux (9,30 ÉC/ha; 17,56 ÉC [tableau 7]). À l'inverse, les tourbières boisées (7,80 ÉC/ha; 15,08 ÉC) et ouvertes (8,38 ÉC/ha; 16,16 ÉC), ainsi que les peuplements mixtes (7,92 ÉC/ha; 14,00 ÉC), présentent les valeurs les plus faibles. En moyenne, tous types d'habitats confondus, la densité s'élève à 8,87 ÉC/ha $\pm$ 2,15 ÉC/ha et l'abondance à 16,94 ÉC $\pm$ 3,60 ÉC/ha.

Tableau 7 Estimations de la densité et de l'abondance d'oiseaux terrestres dans la zone d'étude en 2025

Type d'habitat	DRL		IPA	
	Densité moyenne (ÉC/ha)	Écart-type	Abondance moyenne (ÉC)	Écart-type
Arbustaie	11,46	2,20	22,75	0,35
Champ agricole	8,73	3,02	17,29	2,81
Marécage arborescent	9,08	1,77	17,27	2,61
Marécage arbustif	10,66	2,68	19,33	4,09
Peuplement feuillu	9,20	1,00	17,25	0,35
Peuplement mixte	7,92	-	14,00	-
Peuplement résineux	9,30	1,94	17,56	3,64
Tourbière boisée	7,80	1,64	15,08	3,14
Tourbière ouverte	8,38	1,96	16,16	4,18
Total	8,87	2,15	16,94	3,60

Notes : DRL : méthode du dénombrement à rayon limité;
IPA : méthode de l'indice ponctuel d'abondance;
ÉC : équivalent-couple; ÉC/ha : équivalent-couple par hectare.

3.4.2.1 Arbustaies

Dans les arbustaies, cinq espèces se démarquent par leurs valeurs de densité et d'abondance élevées. Le bruant à gorge blanche et le viréo aux yeux rouges présentent les plus fortes densités (1,13 ÉC/ha) et une constance de 100,00 %, suivis du merle d'Amérique et du moucherolle des aulnes (0,85 ÉC/ha, 100,00 % chacun [tableau 8]). Selon la méthode de l'IPA, le bruant à gorge blanche y atteint la valeur la plus élevée (3,00 ÉC), suivi du viréo aux yeux rouges et de la paruline couronnée (2,00 ÉC chacun), puis du merle d'Amérique et du moucherolle des aulnes (1,50 ÉC chacun). Aucune espèce à statut particulier n'a été recensée dans ce type d'habitat.

3.4.2.2 Champs agricoles

En milieu agricole, les espèces présentant les densités et constances les plus élevées sont le viréo aux yeux rouges (0,97 ÉC/ha, 71,43 %), le merle d'Amérique (0,77 ÉC/ha, 71,43 %) et le bruant à gorge blanche (0,65 ÉC/ha, 57,14 %) [tableau 8].

En 2025, certaines espèces ont été observées exclusivement dans ce type d'habitat. Il s'agit de l'étourneau sansonnet, du goglu des prés, de l'hirondelle bicolore, de l'hirondelle rustique, de la paruline à gorge orangée et de la sturnelle des prés. Parmi celles-ci, trois espèces présentent un statut particulier, soit le goglu des prés, l'hirondelle rustique et la sturnelle des prés. Le détail de ces occurrences sera traité à la section 3.4.3.

3.4.2.3 Marécages arborescents

Dans les marécages arborescents, les espèces présentant les plus fortes densités en 2025 sont le bruant à gorge blanche (1,23 ÉC/ha, 90,91 %), la paruline obscure (0,98 ÉC/ha, 90,91 %) et la paruline à joues grises (0,87 ÉC/ha, 81,82 %) [tableau 8]. Aucune espèce à statut particulier n'a été recensée dans ce type de milieu en 2025.

3.4.2.4 Marécages arbustifs

Dans les marécages arbustifs, les espèces présentant les densités et constances les plus élevées sont le bruant à gorge blanche (1,13 ÉC/ha, 83,33 %), le viréo aux yeux rouges (1,04 ÉC/ha, 100,00 %) et la paruline à joues grises (0,94 ÉC/ha, 100,00 %) [tableau 9]. Le pic chevelu a également été observé exclusivement dans ce type de milieu en 2025, bien qu'en faible abondance. Aucune espèce à statut particulier n'a été recensée dans ce groupement.

3.4.2.5 Peuplements feuillus

Dans les peuplements feuillus, trois espèces se démarquent par leurs densités et constances plus élevées, soit la paruline couronnée (1,13 ÉC/ha, 50,00 %), la paruline à joues grises (1,13 ÉC/ha, 100,00 %) et le viréo aux yeux rouges (1,13 ÉC/ha, 100,00 %) [tableau 9]. Aucune espèce à statut particulier n'a été recensée dans ce groupement.

3.4.2.6 Peuplements mixtes

Dans les peuplements mixtes, trois espèces présentent à la fois les densités et constances les plus élevées, à savoir la paruline à gorge noire (1,13 ÉC/ha, 100,00 %), la sittelle à poitrine rousse (1,13 ÉC/ha, 100,00 %) et le viréo aux yeux rouges (1,13 ÉC/ha, 100,00 %) [tableau 9]. La paruline à collier a aussi été observée exclusivement dans ce type de milieu en 2025, bien qu'en faible abondance. Il convient toutefois de nuancer ces résultats, puisqu'une seule station d'écoute a été réalisée dans ce type de peuplement. Aucune espèce à statut particulier n'a été recensée dans ce groupement.

3.4.2.7 Peuplements résineux

Dans les peuplements résineux, les espèces présentant les densités et constances les plus élevées sont le bruant à gorge blanche (1,17 ÉC/ha, 87,50 %), la paruline à joues grises (1,13 ÉC/ha, 87,50 %) et la paruline obscure (0,85 ÉC/ha, 87,50 %) [tableau 10]. Le coulicou à bec noir et le geai bleu ont été observés exclusivement dans ce type de milieu en 2025. Le moucherolle à côtés olive, une espèce à statut particulier a également été détecté dans ce groupement. Le détail de cette occurrence est traité à la section 3.4.3.

3.4.2.8 *Tourbières boisées*

Dans les tourbières boisées, les espèces les plus abondantes et fréquentes en 2025 sont le bruant à gorge blanche (1,18 ÉC/ha, 91,67 %), la paruline obscure (1,13 ÉC/ha, 91,67 %) et la paruline à joues grises (0,90 ÉC/ha, 91,67 %) [tableau 10]. Deux espèces ont été observées exclusivement dans les tourbières boisées en 2025, soit le chevalier solitaire et la paruline des ruisseaux. Le moucherolle à côtés olive, une espèce à statut particulier, a également été détecté dans ce type de groupement. Les détails relatifs à cette occurrence sont présentés à la section 3.4.3.

3.4.2.9 *Tourbières ouvertes*

En 2025, les espèces les plus fréquentes et abondantes dans les tourbières ouvertes sont le bruant à gorge blanche (1,41 ÉC/ha, 81,25 %), la paruline à joues grises (1,06 ÉC/ha, 93,75 %) et la grive solitaire (0,50 ÉC/ha, 43,75 %) [tableau 10]. Le moucherolle à ventre jaune et la grive solitaire présentent également une présence notable, bien que plus localisée.

Par ailleurs, six espèces ont été observées exclusivement dans les tourbières ouvertes en 2025, soit le bec-croisé bifascié, le bruant de LeConte, le bruant de Lincoln, le gros-bec errant, la paruline rayée et le quiscale rouilleux.

Trois espèces à statut particulier, soit le gros-bec errant, le moucherolle à côtés olive et le quiscale rouilleux, ont également été détectées dans ce groupement. Les détails relatifs à ces occurrences sont présentés à la section 3.4.3.

Tableau 8 Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les habitats de type arbustaie, champ agricole et marécage arborescent de la zone d’étude locale

Espèce	Arbustaie (n = 2)						Champ agricole (n = 7)						Marécage arborescent (n = 11)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Bec-croisé bifascié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bécassine de Wilson	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,28	28,57	0,29	0,49	28,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant chanteur	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,24	0,30	42,86	0,43	0,53	42,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant à gorge blanche	1,13	0,00	100,00	3,00	1,41	100,00	0,65	0,69	57,14	1,71	0,76	100,00	1,23	0,56	90,91	2,55	0,69	100,00
Bruant de LeConte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant de Lincoln	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant des marais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,05	0,17	9,09	0,09	0,30	9,09
Bruant des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,40	0,54	42,86	0,71	0,95	42,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Carouge à épaulettes	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chevalier solitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corneille d'Amérique	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,16	0,22	42,86	0,29	0,39	42,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Coulicou à bec noir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Étourneau sansonnet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	0,42	28,57	0,36	0,75	28,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gros-bec errant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Geai bleu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Goglu des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Grimpereau brun	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,17	9,09	0,09	0,30	9,09
Grand Corbeau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	14,29	0,03	0,09	9,09	0,09	0,20	18,18
Grand Chevalier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,09	9,09	0,05	0,15	9,09
Grive à dos olive	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,16	0,43	14,29	0,29	0,76	14,29	0,57	0,67	54,55	1,18	1,25	63,64
Grive fauve	0,42	0,20	100,00	0,75	0,35	100,00	0,57	0,65	57,14	1,00	1,15	57,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Grive solitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24	0,45	28,57	0,43	0,79	28,57	0,36	0,58	36,36	0,64	1,03	36,36
Hirondelle bicoloré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hirondelle rustique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,11	14,29	0,07	0,19	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Jaseur d'Amérique	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,16	0,28	28,57	0,29	0,49	28,57	0,05	0,11	18,18	0,09	0,20	18,18
Junco ardoisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21	0,52	18,18	0,36	0,92	18,18
Merle d'Amérique	0,85	0,40	100,00	1,50	0,71	100,00	0,77	0,71	71,43	1,64	0,94	100,00	0,36	0,81	18,18	0,64	1,43	18,18

Espèce	Arbustaie (n = 2)						Champ agricole (n = 7)						Marécage arborescent (n = 11)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Mésangeai du Canada	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mésange à tête noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,15	0,37	18,18	0,27	0,65	18,18
Moucherolle des aulnes	0,85	0,40	100,00	1,50	0,71	100,00	0,32	0,64	28,57	0,57	1,13	28,57	0,26	0,39	36,36	0,45	0,69	36,36
Moucherolle à côtés olive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Moucherolle tchébec	0,57	0,80	50,00	1,00	1,41	50,00	0,24	0,45	28,57	0,43	0,79	28,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Moucherolle à ventre jaune	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,36	0,46	45,45	0,64	0,81	45,45
Paruline à croupion jaune	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21	0,29	36,36	0,36	0,50	36,36
Paruline à collier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à calotte noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,17	9,09	0,09	0,30	9,09
Paruline couronnée	0,57	0,80	50,00	2,00	0,00	100,00	0,40	0,43	57,14	0,86	0,69	71,43	0,10	0,34	9,09	0,18	0,60	9,09
Paruline à couronne rousse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline flamboyante	0,57	0,00	100,00	1,00	0,00	100,00	0,32	0,45	42,86	0,57	0,79	42,86	0,26	0,53	27,27	0,45	0,93	27,27
Paruline à flancs marron	0,57	0,00	100,00	1,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à gorge grise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,17	9,09	0,09	0,30	9,09
Paruline à gorge noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à gorge orangée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline jaune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à joues grises	0,57	0,00	100,00	1,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,87	0,59	81,82	1,73	1,27	81,82
Paruline masquée	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,57	0,80	57,14	1,00	1,41	57,14	0,10	0,34	9,09	0,18	0,60	9,09
Paruline noir et blanc	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline obscure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98	0,44	90,91	1,73	0,79	90,91
Paruline à poitrine baie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,26	0,39	36,36	0,45	0,69	36,36
Paruline rayée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline des ruisseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à tête cendrée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,43	14,29	0,43	0,79	28,57	0,36	0,38	54,55	0,64	0,67	54,55
Paruline tigrée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,23	18,18	0,18	0,40	18,18
Paruline triste	0,57	0,00	100,00	1,00	0,00	100,00	0,24	0,30	42,86	0,57	0,53	57,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pic chevelu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pic à dos noir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,11	14,29	0,07	0,19	14,29	0,08	0,18	18,18	0,14	0,32	18,18

Espèce	Arbustaie (n = 2)						Champ agricole (n = 7)						Marécage arborescent (n = 11)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Pic flamboyant	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	14,29	0,05	0,11	18,18	0,09	0,20	18,18
Pic maculé	0,14	0,20	50,00	0,75	0,35	100,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,05	0,11	18,18	0,09	0,20	18,18
Pic mineur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,14	28,57	0,14	0,24	28,57	0,03	0,09	9,09	0,05	0,15	9,09
Quiscale bronzé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49	1,06	28,57	0,86	1,86	28,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Quiscale rouilleux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Roitelet à couronne dorée	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,26	0,39	36,36	0,55	0,82	36,36
Roitelet à couronne rubis	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,67	0,66	63,64	1,45	0,93	90,91
Roselin pourpré	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sittelle à poitrine rousse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sturnelle des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,21	14,29	0,14	0,38	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tarin des pins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,09	9,09	0,05	0,15	9,09
Troglodyte des forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,28	28,57	0,29	0,49	28,57	0,36	0,38	54,55	0,73	0,65	63,64
Tyran tritri	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Viréo à tête bleue	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,26	27,27	0,27	0,47	27,27
Viréo aux yeux rouges	1,13	0,00	100,00	2,00	0,00	100,00	0,97	0,85	71,43	1,86	1,35	85,71	0,36	0,38	54,55	0,64	0,67	54,55
Total	11,46	2,20	-	22,75	0,35	-	8,73	3,02	-	17,29	2,81	-	9,08	1,77	-	17,27	2,61	-

Note : Les espèces en gras possèdent un statut particulier.
DRL : méthode du dénombrement à rayon limité;
IPA : méthode de l’indice ponctuel d’abondance;
ÉC : équivalent-couple; ÉC/ha : équivalent-couple par hectare.

Tableau 9 Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les habitats de type marécage arbustif, peuplement feuillu et peuplement mixte de la zone d’étude locale

Espèce	Marécage arbustif (n = 6)						Peuplement feuillu (n = 2)						Peuplement mixte (n = 1)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Bec-croisé bifascié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bécassine de Wilson	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant chanteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant familial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant à gorge blanche	1,13	0,88	83,33	2,17	1,33	100,00	0,57	0,00	100,00	1,50	0,71	100,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant de LeConte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant de Lincoln	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant des marais	0,28	0,69	16,67	0,50	1,22	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Bruant des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Carouge à épaulettes	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Chevalier solitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Corneille d'Amérique	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Coulicou à bec noir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Étourneau sansonnet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Gros-bec errant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Geai bleu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Goglu des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grimpereau brun	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grand Corbeau	0,05	0,12	16,67	0,08	0,20	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grand Chevalier	0,05	0,12	16,67	0,08	0,20	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grive à dos olive	0,28	0,69	16,67	0,50	1,22	16,67	0,57	0,80	50,00	1,00	1,41	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grive fauve	0,66	0,91	50,00	1,17	1,60	50,00	0,85	1,20	50,00	1,50	2,12	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Grive solitaire	0,66	0,66	66,67	1,33	1,03	83,33	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Hirondelle bicolore	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Hirondelle rustique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Jaseur d'Amérique	0,05	0,12	16,67	0,08	0,20	16,67	0,14	0,20	50,00	0,25	0,35	50,00	0,85	-	100,00	1,50	-	100,00
Junco ardoisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Merle d'Amérique	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	0,57	0,00	100,00	1,00	0,00	100,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00

Espèce	Marécage arbustif (n = 6)						Peuplement feuillu (n = 2)						Peuplement mixte (n = 1)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Mésangeai du Canada	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Mésange à tête noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Moucherolle des aulnes	0,38	0,29	66,67	0,67	0,52	66,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Moucherolle à côtés olive	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Moucherolle tchébec	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,85	0,40	100,00	1,50	0,71	100,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Moucherolle à ventre jaune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à croupion jaune	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à collier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00
Paruline à calotte noire	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline couronnée	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	1,13	1,60	50,00	2,00	2,83	50,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00
Paruline à couronne rousse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline flamboyante	0,38	0,29	66,67	0,67	0,52	66,67	0,57	0,80	50,00	1,00	1,41	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à flancs marron	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à gorge grise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à gorge noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13	-	100,00	2,00	-	100,00
Paruline à gorge orangée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline jaune	0,38	0,69	33,33	0,67	1,21	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00
Paruline à joues grises	0,94	0,46	100,00	1,67	0,82	100,00	1,13	0,80	100,00	2,00	1,41	100,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline masquée	0,57	0,51	66,67	1,00	0,89	66,67	0,00	0,00	0,00	0,50	0,71	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline noir et blanc	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline obscure	0,38	0,46	50,00	0,67	0,82	50,00	0,28	0,40	50,00	0,50	0,71	50,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à poitrine baie	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline rayée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline des ruisseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline à tête cendrée	0,28	0,31	50,00	0,50	0,55	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline tigrée	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Paruline triste	0,28	0,47	33,33	0,50	0,84	33,33	0,85	0,40	100,00	1,50	0,71	100,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Pic chevelu	0,05	0,12	16,67	0,08	0,20	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Pic à dos noir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00

Espèce	Marécage arbustif (n = 6)						Peuplement feuillu (n = 2)						Peuplement mixte (n = 1)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Pic flamboyant	0,05	0,12	16,67	0,08	0,20	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,28	-	100,00	0,50	-	100,00
Pic maculé	0,05	0,12	16,67	0,25	0,42	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Pic mineur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Quiscale bronzé	0,19	0,46	16,67	0,33	0,82	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Quiscale rouilleux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Roitelet à couronne dorée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Roitelet à couronne rubis	0,66	0,66	66,67	1,17	1,17	66,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Roselin pourpré	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00
Sittelle à poitrine rousse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,13	-	100,00	2,00	-	100,00
Sturnelle des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Tarin des pins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Troglodyte des forêts	0,19	0,29	33,33	0,33	0,52	33,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	-	100,00	1,00	-	100,00
Tyran tritri	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Viréo à tête bleue	0,09	0,23	16,67	0,17	0,41	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	0,00	-	0,00
Viréo aux yeux rouges	1,04	0,43	100,00	1,83	0,75	100,00	1,13	0,00	100,00	2,00	0,00	100,00	1,13	-	100,00	2,00	-	100,00
Total	10,66	2,68	-	19,33	4,09	-	9,20	1,00	-	17,25	0,35	-	7,92	-	-	14,00	-	-

Note : Les espèces en gras possèdent un statut particulier.
DRL : méthode du dénombrement à rayon limité;
IPA : méthode de l’indice ponctuel d’abondance;
ÉC : équivalent-couple; ÉC/ha : équivalent-couple par hectare.

Tableau 10 Densité et abondance des oiseaux champêtres et terrestres recensés en 2025 dans les peuplements de type peuplement résineux, tourbière boisée et tourbière ouverte de la zone d'étude locale

Espèce	Peuplement résineux (n = 8)						Tourbière boisée (n = 12)						Tourbière ouverte (n = 16)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Bec-croisé bifascié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	6,25	0,03	0,13	6,25
Bécassine de Wilson	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Bruant chanteur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bruant familial	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,28	6,25	0,13	0,50	6,25
Bruant à gorge blanche	1,17	0,61	87,50	2,06	1,08	87,50	1,18	0,74	91,67	2,17	1,19	100,00	1,41	0,97	81,25	2,88	1,36	93,75
Bruant de LeConte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Bruant de Lincoln	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Bruant des marais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Bruant des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Carouge à épaulettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chevalier solitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,08	8,33	0,04	0,14	8,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Corneille d'Amérique	0,04	0,10	12,50	0,13	0,23	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	6,25	0,03	0,13	6,25
Coulicou à bec noir	0,00	0,00	0,00	0,13	0,35	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Étourneau sansonnet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gros-bec errant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Geai bleu	0,04	0,10	12,50	0,06	0,18	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Goglu des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Grimpereau brun	0,14	0,26	25,00	0,25	0,46	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Grand Corbeau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Grand Chevalier	0,04	0,10	12,50	0,19	0,37	25,00	0,02	0,08	8,33	0,08	0,19	16,67	0,07	0,28	6,25	0,31	0,68	25,00
Grive à dos olive	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,33	0,56	33,33	0,67	0,98	41,67	0,18	0,34	25,00	0,31	0,60	25,00
Grive fauve	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,42	6,25	0,19	0,75	6,25
Grive solitaire	0,64	0,47	75,00	1,13	0,83	75,00	0,35	0,55	33,33	0,79	0,94	50,00	0,50	0,71	43,75	0,88	1,26	43,75
Hirondelle bicolore	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hirondelle rustique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Jaseur d'Amérique	0,04	0,10	12,50	0,06	0,18	12,50	0,05	0,11	16,67	0,08	0,19	16,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Junco ardoisé	0,57	0,45	75,00	1,13	0,88	75,00	0,42	0,60	41,67	0,83	1,03	50,00	0,25	0,36	37,50	0,44	0,63	37,50
Merle d'Amérique	0,07	0,20	12,50	0,25	0,46	25,00	0,09	0,22	16,67	0,17	0,39	16,67	0,21	0,35	31,25	0,44	0,63	37,50

Espèce	Peuplement résineux (n = 8)						Tourbière boisée (n = 12)						Tourbière ouverte (n = 16)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Mésangeai du Canada	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,16	8,33	0,08	0,29	8,33	0,05	0,11	18,75	0,09	0,20	18,75
Mésange à tête noire	0,28	0,43	37,50	0,50	0,76	37,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,31	12,50	0,19	0,54	12,50
Moucherolle des aulnes	0,14	0,40	12,50	0,25	0,71	12,50	0,28	0,51	25,00	0,50	0,90	25,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Moucherolle à côtés olive	0,07	0,20	12,50	0,25	0,46	25,00	0,09	0,33	8,33	0,25	0,62	16,67	0,00	0,00	0,00	0,25	0,58	18,75
Moucherolle tchébec	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Moucherolle à ventre jaune	0,35	0,42	50,00	0,63	0,74	50,00	0,28	0,30	50,00	0,50	0,52	50,00	0,50	0,62	43,75	0,94	1,06	50,00
Paruline à croupion jaune	0,64	0,47	87,50	1,13	0,83	87,50	0,19	0,28	33,33	0,33	0,49	33,33	0,28	0,36	43,75	0,50	0,63	43,75
Paruline à collier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à calotte noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,16	8,33	0,08	0,29	8,33	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline couronnée	0,14	0,40	12,50	0,25	0,71	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,28	6,25	0,13	0,50	6,25
Paruline à couronne rousse	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,19	0,37	25,00	0,33	0,65	25,00	0,35	0,41	50,00	0,63	0,72	50,00
Paruline flamboyante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,22	16,67	0,17	0,39	16,67	0,11	0,31	12,50	0,19	0,54	12,50
Paruline à flancs marron	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline à gorge grise	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline à gorge noire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à gorge orangée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline jaune	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à joues grises	1,13	0,68	87,50	2,13	1,36	87,50	0,90	0,45	91,67	1,67	0,98	91,67	1,06	0,68	93,75	1,88	1,20	93,75
Paruline masquée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,22	16,67	0,17	0,39	16,67	0,14	0,25	25,00	0,25	0,45	25,00
Paruline noir et blanc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline obscure	0,85	0,52	87,50	1,50	0,93	87,50	1,13	0,59	91,67	2,08	1,16	91,67	0,42	0,48	50,00	0,81	0,83	56,25
Paruline à poitrine baie	0,14	0,26	25,00	0,25	0,46	25,00	0,14	0,26	25,00	0,25	0,45	25,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline rayée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline des ruisseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,16	8,33	0,08	0,29	8,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Paruline à tête cendrée	0,50	0,56	62,50	0,88	0,99	62,50	0,24	0,38	33,33	0,42	0,67	33,33	0,28	0,36	43,75	0,50	0,63	43,75
Paruline tigrée	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Paruline triste	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Pic chevelu	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pic à dos noir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,29	8,33	0,02	0,07	6,25	0,03	0,13	6,25

Espèce	Peuplement résineux (n = 8)						Tourbière boisée (n = 12)						Tourbière ouverte (n = 16)					
	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance	DRL (ÉC/ha)		Constance	IPA (ÉC)		Constance
	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)	Moyenne	Écart-type	(%)
Pic flamboyant	0,04	0,10	12,50	0,06	0,18	12,50	0,02	0,08	8,33	0,04	0,14	8,33	0,02	0,07	6,25	0,06	0,17	12,50
Pic maculé	0,04	0,10	12,50	0,19	0,53	12,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,07	6,25	0,03	0,13	6,25
Pic mineur	0,00	0,00	0,00	0,06	0,18	12,50	0,02	0,08	8,33	0,04	0,14	8,33	0,02	0,07	6,25	0,03	0,13	6,25
Quiscale bronzé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Quiscale rouilleux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,06	0,25	6,25
Roitelet à couronne dorée	0,57	0,74	62,50	1,00	1,31	62,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07	0,19	12,50	0,13	0,34	12,50
Roitelet à couronne rubis	0,50	0,64	50,00	1,00	1,07	62,50	0,71	0,49	83,33	1,42	0,90	83,33	0,46	0,59	56,25	0,94	1,00	68,75
Roselin pourpré	0,14	0,26	25,00	0,25	0,46	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,14	6,25	0,13	0,34	12,50
Sittelle à poitrine rousse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,16	8,33	0,08	0,29	8,33	0,05	0,15	12,50	0,09	0,27	12,50
Sturnelle des prés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tarin des pins	0,07	0,20	12,50	0,13	0,35	12,50	0,05	0,16	8,33	0,08	0,29	8,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Troglodyte des forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,22	16,67	0,50	0,80	33,33	0,18	0,27	31,25	0,44	0,51	43,75
Tyran tritri	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Viréo à tête bleue	0,35	0,42	50,00	0,63	0,74	50,00	0,24	0,38	33,33	0,42	0,67	33,33	0,11	0,23	18,75	0,19	0,40	18,75
Viréo aux yeux rouges	0,28	0,43	37,50	0,50	0,76	37,50	0,38	0,44	50,00	0,67	0,78	50,00	0,39	0,61	37,50	0,69	1,08	37,50
Total	9,30	1,94	-	17,56	3,64	-	7,80	1,64	-	15,08	3,14	-	8,38	1,96	-	16,16	4,18	-

Note : Les espèces en gras possèdent un statut particulier.
DRL : méthode du dénombrement à rayon limité;
IPA : méthode de l’indice ponctuel d’abondance;
ÉC : équivalent-couple; ÉC/ha : équivalent-couple par hectare.

3.4.3 Espèces à statut particulier

En 2025, en plus de l'engoulevent d'Amérique, six espèces à statut particulier ont été recensées lors des inventaires réalisés dans la zone d'étude locale. Les occurrences documentées sont détaillées dans les sous-sections suivantes, accompagnées des données d'observation et d'une évaluation du potentiel de nidification pour chacune d'elles. Leur localisation est illustrée aux cartes 6-1 et 6-2.

3.4.3.1 Goglu des prés

Le goglu des prés est une espèce désignée menacée au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025). Il niche dans des habitats ouverts, tels que les champs de culture fourragère, les prairies naturelles, les champs abandonnés ou en jachère et les tourbières herbacées (COSEPAC, 2010; ECCC, 2022a; Renfrew et coll., 2020).

Un mâle chanteur a été observé, le 21 juin 2025, à la station d'écoute ST-27 (tableau 11), dans un milieu agricole situé à l'extérieur de l'empreinte du projet. La localisation de cette observation est présentée à la carte 6-2. Conformément aux indices de nidification de AONQ (2025a), la présence d'un mâle chanteur dans un tel habitat permet d'y considérer la nidification comme possible. Cette interprétation est en continuité avec les statuts de nidification précédemment attribués par l'AONQ (2025b) aux parcelles chevauchant la zone d'étude. Par ailleurs, des mentions historiques de l'espèce ont également été rapportées dans le secteur selon les données d'eBird (eBird, 2025).

Tableau 11 Localisation de l'observation de goglu des prés répertoriée en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
GOPR-01	ST-27	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	Mâle chanteur

Ainsi, le potentiel de nidification de l'espèce dans la zone d'étude locale est évalué comme élevé, en particulier dans les friches et champs agricoles localisés au sud de la zone d'étude locale.

3.4.3.2 Gros-bec errant

Le gros-bec errant est sur la liste des espèces préoccupantes au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025). Il niche dans les grandes forêts mixtes matures et anciennes, dans lesquelles les espèces de sapins ou d'épinettes sont dominantes. De plus, il a une préférence pour les forêts où il y a présence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (COSEPAC, 2016; ECCC, 2022b; Gillihan et Byers, 2020; Vincent, 1996).

Trois observations de gros-bec errant ont été enregistrées lors des inventaires réalisés en 2025 (tableau 12). La première observation (GBER-01) a eu lieu le 27 mai à la station HM-07, lors d'un inventaire ciblé des hiboux des marais, où un individu a été entendu criant en vol. Une seconde observation opportuniste (GBER-02) impliquant deux individus, également entendus en vol, a été enregistrée le 20 juin. Enfin, un individu a été détecté le 21 juin, à la station ST-14, lors d'un point d'écoute (GBER-03) où un mâle chanteur a été entendu. La localisation de ces observations est présentée sur la carte 6-1. Le gros-bec errant figure également parmi les espèces possiblement

nicheuses selon les résultats de l'AONQ (2025b). De plus, plusieurs mentions issues de la plateforme eBird (2025) confirment sa présence dans le secteur.

Tableau 12 Localisation des observations de gros-bec errant répertoriées en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
GBER-01	HM-07	Hiboux des marais – Station d'observation	1	2025-05-27	Cri en vol
GBER-02	-	Opportuniste	2	2025-06-20	Cri en vol
GBER-03	ST-14	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	Mâle chanteur

Étant donné que la zone d'étude locale comprend des habitats potentiels de reproduction pour cette espèce, notamment dans les secteurs où les forêts mixtes sont présentes et en raison d'observations effectuées en période de nidification, le potentiel de nidification du gros-bec errant dans la zone d'étude locale est évalué comme élevé.

3.4.3.3 *Hirondelle rustique*

L'hirondelle rustique préfère les milieux ouverts pour se nourrir et utilise des structures verticales ou horizontales proches des cours d'eau pour nicher (COSEPAQ, 2011a). Cette espèce est désignée menacée au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025).

En 2025, quatre observations d'hirondelle rustique ont été recensées dans la zone d'étude (tableau 13). Deux individus ont été observés en vol le 27 mai à la station HM-06, lors de l'inventaire des hiboux des marais, à proximité d'un site présentant un potentiel de nidification. Deux autres observations opportunistes d'individus en vol ont été enregistrées le 19 juin. Enfin, un individu a été observé le 21 juin, au point d'écoute ST-27, pendant l'inventaire des oiseaux champêtres et nicheurs. La présence de plusieurs bâtiments agricoles dans le secteur pourrait offrir des structures favorables à la nidification.

L'hirondelle rustique est également reconnue comme possiblement nicheuse selon les résultats de l'AONQ (2025b) et sa présence dans le secteur fait l'objet de plusieurs mentions dans la plateforme eBird.

Tableau 13 Localisation des observations d'hirondelle rustique répertoriées en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
HIRU-01	HM-06	Hiboux des marais – Station d'observation	2	2025-05-27	En vol à proximité d'un site de nidification potentiel.
HIRU-02	-	Opportuniste	1	2025-06-19	En vol
HIRU-03	-	Opportuniste	1	2025-06-19	En vol
HIRU-04	ST-27	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	En vol

En raison de la présence de l'hirondelle rustique au cours de la période de reproduction, combinée à la présence de plusieurs bâtiments agricoles susceptibles d'offrir des structures propices à l'établissement de nids, le potentiel de nidification pour cette espèce est jugé élevé.

3.4.3.4 Moucherolle à côtés olive

Le moucherolle à côtés olive est sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées vulnérables au Québec (Gouvernement du Québec, 2025) et sur celle des espèces préoccupantes au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025). Il a comme habitat de reproduction les lisières forestières situées à proximité de milieux humides (COSEPAC, 2007b; Altman et Sallabanks, 2020).

En 2025, dix observations (11 individus) de moucherolle à côtés olive ont été enregistrées dans la zone d'étude, principalement lors de l'inventaire des oiseaux champêtres et nicheurs (tableau 14; carte 6-1). Toutes les observations concernaient des mâles chanteurs. Les individus ont été détectés entre le 28 mai et le 21 juin, répartis sur plusieurs stations d'écoute (ST-10, ST-11, ST-12, ST-19, ST-20, ST-31 et ST-58) et deux observations opportunistes.

Le statut de nidification attribué à l'hirondelle par l'AONQ (2025b) est « possible » dans ce secteur et plusieurs mentions récentes sont rapportées par la plateforme eBird à proximité de la zone d'étude.

Tableau 14 Localisation des observations de moucherolle à côtés olive répertoriées en 2025.

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
MOCO-01	-	Opportuniste	1	2025-05-28	Mâle chanteur
MOCO-02	ST-31	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-16	Mâle chanteur
MOCO-03	ST-31	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-16	Mâle chanteur
MOCO-04	ST-58	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-18	Mâle chanteur
MOCO-05	ST-11	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	2	2025-06-20	Mâle chanteur
MOCO-06	ST-10	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-20	Mâle chanteur
MOCO-07	ST-12	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-20	Mâle chanteur
MOCO-08	-	Opportuniste	1	2025-06-20	Mâle chanteur
MOCO-09	ST-20	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	Mâle chanteur
MOCO-10	ST-19	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	Mâle chanteur

Ainsi, la récurrence des observations de mâles chanteurs dans des habitats propices à la reproduction suggère un potentiel de nidification élevé pour cette espèce dans la zone d'étude locale.

3.4.3.5 Quiscale rouilleux

Le quiscale rouilleux figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au provincial (Gouvernement du Québec, 2025) et sur la liste des espèces préoccupantes au fédéral (Gouvernement du Canada, 2025). Il niche dans les milieux humides ouverts comme les tourbières, les marécages, les marais et les étangs (Avery, 2020; Environnement Canada, 2015c; COSEPAC, 2006).

Une détection de quiscale rouilleux a été enregistrée le 20 juin 2025 à la station ST-09, lors de l'inventaire des oiseaux champêtres et nicheurs. Deux individus ont été détectés vocalisant (cri) [tableau 15; carte 6-1].

Aucune mention ne figure dans les données des parcelles inventoriées dans le cadre des travaux de l'AONQ (2025b) couvrant la zone d'étude locale. Quelques mentions de quiscale rouilleux sont rapportées par eBird dans le secteur de la zone d'étude. La plus rapprochée a été signalée en mai 2025, à environ 7 km à l'est, le long du chemin du Lac à la Truite, dans la municipalité de Trécesson.

Tableau 15 Localisation de l'observation de quiscale rouilleux répertoriée en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
QURO-01	ST-09	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	2	2025-06-20	Cri

Bien que l'observation réalisée dans la zone d'étude locale ne permette pas de confirmer la nidification du quiscale rouilleux, elle témoigne d'une utilisation du secteur par l'espèce durant la période de reproduction et soutient l'évaluation d'un potentiel de nidification élevé dans la zone d'étude.

3.4.3.6 Sturnelle des prés

La sturnelle des prés est désignée menacée au Canada (Gouvernement du Canada, 2025). Elle niche dans les milieux ouverts où la présence d'herbacées domine comme les prés, les pâturages et les zones herbacées le long des clôtures (COSEPAC, 2011b; ECCC, 2022; Jaster et coll., 2020).

Une observation de sturnelle des prés a été enregistrée le 21 juin 2025 à la station ST-27, lors de l'inventaire des oiseaux champêtres et nicheurs (tableau 16; carte 6-2). Un mâle chanteur a alors été détecté dans un milieu agricole, au sud de la route 111.

Aucune mention de sturnelle des prés ne figure dans les données des parcelles inventoriées dans le cadre des travaux de l'AONQ (2025b) couvrant la zone d'étude locale. De plus, peu de mentions provenant de la base de données eBird sont rapportées dans la région. Les plus proches sont situées à plus de 25 km à l'ouest de la zone d'étude, notamment dans les secteurs de Bellefeuille, Authier et Macamic.

Tableau 16 Localisation de l'observation de sturnelle des prés répertoriée en 2025

Localisation	Station / transect	Type d'inventaire	Nombre d'individus	Date	Comportement
STPR-01	ST-27	Oiseaux champêtres et nicheurs - Point d'écoute	1	2025-06-21	Mâle chanteur

Le potentiel de nidification de la sturnelle des prés dans la zone d'étude locale est évalué comme élevé, en raison de l'observation d'un mâle chanteur le 21 juin 2025. Toutefois, la rareté des mentions dans les parcelles inventoriées par l'AONQ et dans les données d'eBird à l'échelle régionale, suggère que la présence de la sturnelle des prés dans la région est ponctuelle et marginale.

3.4.4 Comparaison avec les inventaires antérieurs

Entre 2011 et 2025, les estimations de densité moyenne d'oiseaux nicheurs dans la zone d'étude démontrent une certaine variation. En 2011, la densité globale était estimée à $3,29 \pm 0,87$ ÉC/ha, tandis qu'en 2025, elle atteint $8,87 \pm 2,15$ ÉC/ha. La richesse spécifique des oiseaux terrestres dans la zone d'étude présente également des variations entre 2011 et 2025. En 2011, les peuplements résineux, les arbustaies et les tourbières ouvertes affichaient les plus hauts niveaux de richesse cumulative, avec respectivement 49, 40 et 39 espèces recensées. En 2025, les tourbières ouvertes se démarquent comme l'habitat le plus riche, avec 50 espèces selon la méthode du DRL, suivies des champs agricoles (36 espèces) et des marécages arbustifs (36 espèces). Les arbustaies et les peuplements résineux présentent des valeurs légèrement inférieures à celles de 2011, avec respectivement 27 et 34 espèces recensées.

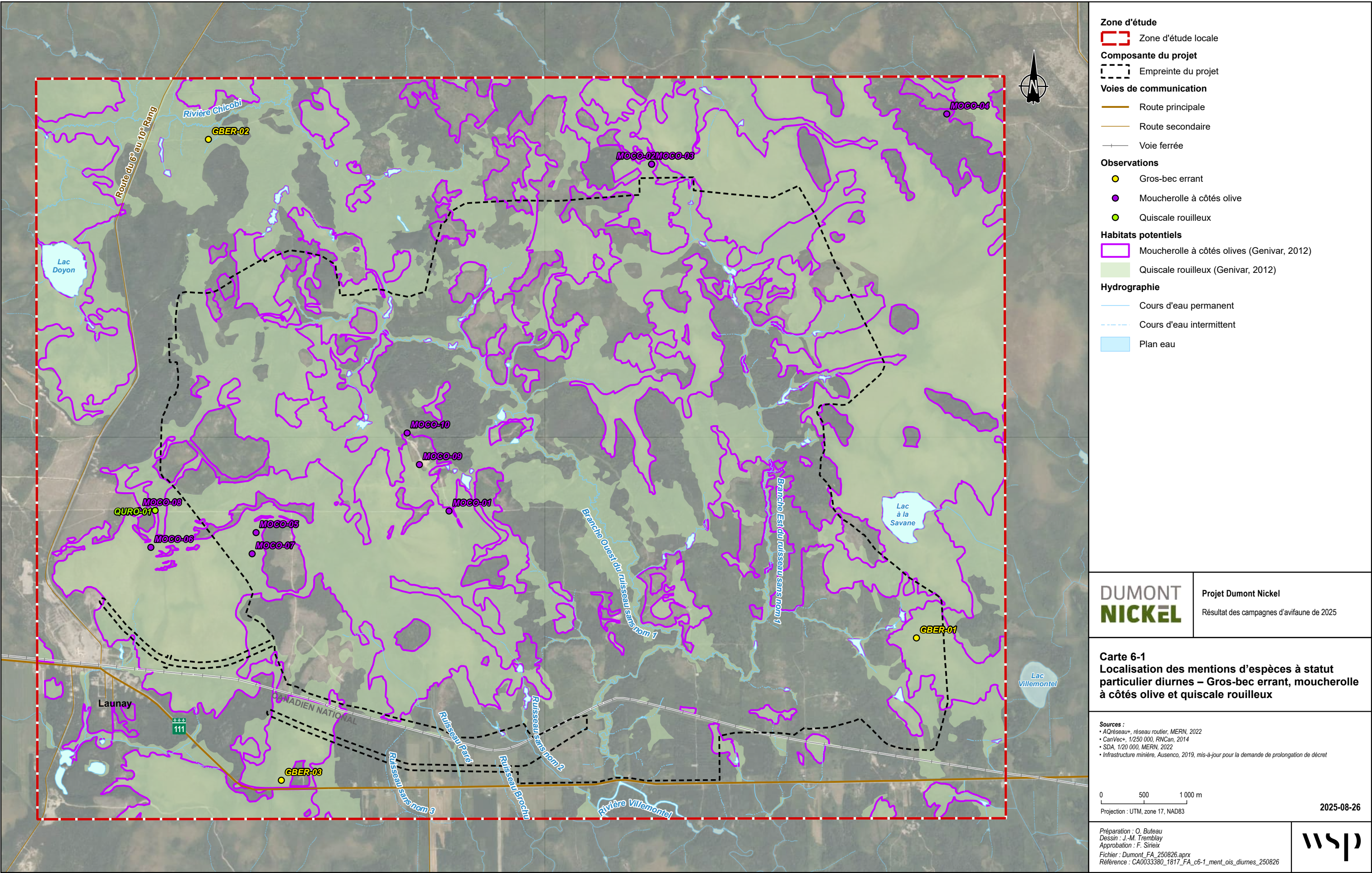
Au niveau des espèces à statut précaire, les inventaires de 2025 ont permis d'en recenser six dans la zone d'étude locale, dont trois (hirondelle rustique, moucherolle à côtés olive et quiscale rouilleux) avaient été observées en 2008, 2011 ou 2015, tandis que le goglu des prés, le gros-bec errant et la sturnelle des prés ont été détectés dans la zone d'étude locale pour la première fois en 2025. Il est à noter qu'une espèce préoccupante au niveau fédéral, le pioui de l'Est, avait été observée en 2011, mais n'a pas été détecté lors des inventaires de 2025.

Concernant le moucherolle à côtés olive, sept spécimens avaient été recensés en 2011. En 2015, un inventaire ciblé n'avait permis de détecter qu'un seul individu. En 2025, dix observations totalisant 11 individus, tous des mâles chanteurs, ont été enregistrées.

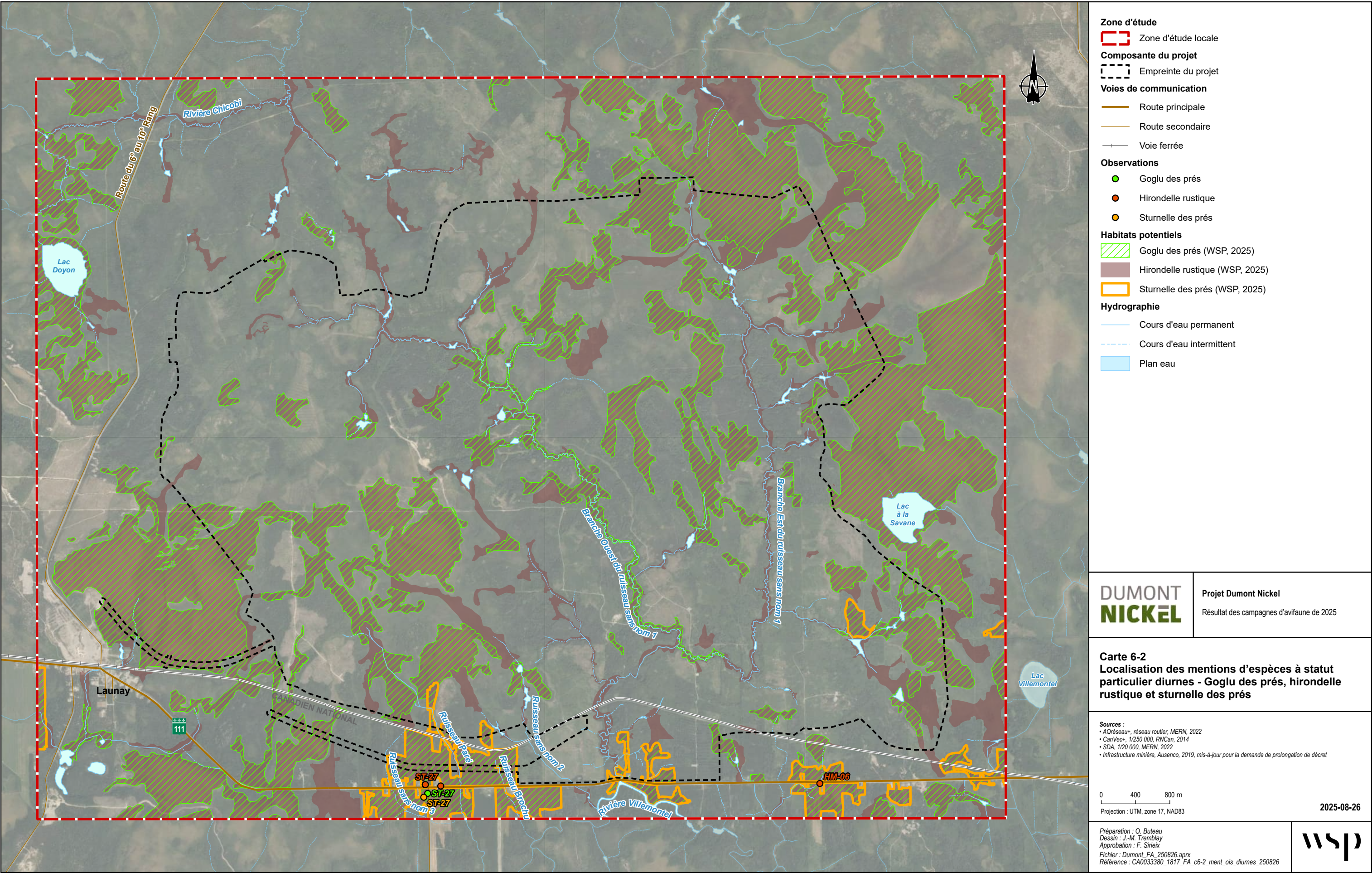
La présence du quiscale rouilleux dans la zone d'étude demeure faible au fil des inventaires réalisés. En 2011, deux spécimens avaient été recensés, mais aucun lors de l'inventaire ciblé de 2015. En 2025, une seule observation a été enregistrée, impliquant deux individus vocalisant dans un marécage arbustif.

Enfin, l'hirondelle rustique avait été observée en 2008, mais aucune observation n'a été enregistrée lors de l'inventaire de 2011. En 2025, trois individus ont été recensés, tous observés en vol à proximité de milieux agricoles ou de structures propices à la nidification.

Bien que ces résultats puissent suggérer une augmentation de densité et des variations notables tant en termes de composition que de répartition par habitat, plusieurs facteurs peuvent influencer ces variations, notamment les différences dans la localisation des stations d'écoute, l'effort d'échantillonnage par type d'habitat, ainsi que les conditions météorologiques ou phénologiques au moment des relevés. De plus, un intervalle de 14 ans sépare les deux campagnes, période durant laquelle des modifications du paysage ont pu survenir et affecter la composition et la structure des habitats. Enfin, la variabilité naturelle des populations d'oiseaux peut également contribuer à ces écarts. Ainsi, bien que les valeurs de densité de 2025 soient plus élevées, elles ne permettent pas à elles seules de conclure à une tendance nette à la hausse.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.



La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

4 Conclusion

Les inventaires aviaires complémentaires réalisés en 2025, dans le cadre du processus d'évaluation du projet minier Dumont, ont permis d'actualiser le portrait de l'avifaune présente dans la zone d'étude locale, en mettant notamment un accent sur les espèces à statut particulier.

Ces inventaires ont permis l'observation de 97 espèces d'oiseaux réparties en 35 familles recensées durant les mois de mai et juin 2025. Parmi ces espèces, la nidification a été confirmée pour l'une d'elles, jugée probable pour six autres et considérée comme possible pour 89 espèces.

L'inventaire spécifique de la sauvagine et d'oiseaux aquatiques a permis de recenser 186 individus répartis en 12 espèces, pour une densité de 17,08 ÉC/25 km².

Les analyses révèlent que la richesse spécifique des oiseaux champêtres et nicheurs est particulièrement élevée dans les tourbières ouvertes. La densité moyenne d'oiseaux nicheurs dans la zone d'étude locale a été estimée à 8,87 ÉC/ha $\pm$ 2,15 ÉC/ha.

Par ailleurs, sept espèces à statut particulier ont été détectées lors de ces relevés. Quatre d'entre elles, l'engoulevent d'Amérique, l'hirondelle rustique, le moucherolle à côtés olive et le quiscal rouilleux, avaient déjà été observées lors des inventaires précédents (2008, 2011 ou 2015). Les trois autres, soit le goglu des prés, le gros-bec errant et la sturnelle des prés, ont été signalées pour la première fois dans la zone d'étude locale en 2025. En revanche, malgré la réalisation d'un inventaire ciblé, le hibou des marais n'a pas été détecté en 2025. La disponibilité d'habitats favorables et des observations historiques laissent toutefois supposer la possibilité d'une fréquentation occasionnelle.

Bien que les données recueillies en 2025 semblent indiquer une augmentation de la densité d'oiseaux nicheurs et une richesse spécifique plus élevée dans certains types d'habitats par rapport aux inventaires antérieurs (notamment ceux de 2011), il est important d'interpréter ces résultats avec prudence. Plusieurs facteurs peuvent influencer ces variations, notamment les différences méthodologiques (ex. : relevés au sol vs survol hélicoptère), la localisation et le nombre de stations d'écoute, les conditions météorologiques ou phénologiques au moment des relevés, ainsi que la variabilité naturelle des populations aviaires. De plus, les changements dans l'occupation du territoire et la dynamique des habitats peuvent avoir modifié la composition des communautés d'oiseaux. Ainsi, bien que les résultats de 2025 enrichissent la compréhension actuelle de l'avifaune locale, ils ne permettent pas, à eux seuls, de conclure à une tendance nette ou à une évolution significative des populations. Ces données doivent plutôt être considérées comme un portrait actualisé, utile pour orienter les mesures de gestion, d'atténuation et de suivi.

Références bibliographiques

- ALTMAN, B. et R. SALLABANKS. 2020. *Olive-sided Flycatcher (Contopus cooperi)*, version 1.0. In *Birds of the World* (A. F. Poole, Editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.olsfly.01>. Consulté en juillet 2025.
- ARROYO, B.E. et V. BRETAGNOLLE. 1999. *Breeding biology of the short-eared owl (Asio flammeus) in agricultural habitats of southwestern France*. Journal of Raptor Research, vol. 33 no 4. p. 287-294.
- ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC (AONQ). 2025a. Indices de nidification. En ligne : <https://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/codes.jsp?lang=fr&pg=breeding> Consulté en mai 2025.
- ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DU QUÉBEC (AONQ). 2025b. *Données obtenues, issues de la campagne de terrain du 2e Atlas (2010-2014), en réponse à une demande présentée sur le site NatureCounts pour les parcelles 17PP98, 17PP99, 17PP89 et 17PP88*. Regroupement QuébecOiseaux, Service canadien de la faune d'Environnement et Changement climatique Canada, et Études d'Oiseaux Canada. Québec, Québec, Canada
- AVERY, M. L. 2020. *Rusty Blackbird (Euphagus carolinus)*, version 1.0. In *Birds of the World* (A. F. Poole, Editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : [\[https://doi.org/10.2173/bow.rusbla.01\]](https://doi.org/10.2173/bow.rusbla.01). Consulté en juillet 2025.
- BÉLANGER, L., et M. BOMBARDIER. 1995. *Hibou des marais*. Dans J. Gauthier et Y. Aubry (dir.). Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Montréal, Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux et Service canadien de la faune, p. 610-613.
- BLONDEL, J., C., FERRY et B. FROCHOT. 1981. *Point counts with unlimited distance*. In: Ralph C.J., Scott J.M. (eds.). Estimating numbers of terrestrial birds. Study in Avian Biology, 6: 414-420.
- BRIGHAM, R.M., J. NG, R.G. POULIN et S.D. GRINDAL. 2020. *Common Nighthawk (Chordeiles minor)*, version 1.0. In *Birds of the World* (A. F. Poole, Editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.comnig.01>. Consulté en juillet 2025.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2006. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Quiscale rouilleux (Euphagus carolinus) au Canada*. Ottawa. 30 p.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2007a. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur l'engoulevent d'Amérique (Chordeiles minor) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 29 p. et annexes.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2007b. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le moucherolle à côtés olive (Contopus cooperi) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 28 p. et annexes.

- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2010. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le goglu des prés (Dolichonyx oryzivorus) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 44 p. et annexes.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2011a. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur l'hirondelle rustique (Hirundo rustica) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 45 p. et annexes.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2011b. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur la sturnelle des prés (Sturnella magna) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 44 p. et annexes.
- COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC). 2016. *Évaluation et rapport de situation du COSEPAC sur le gros-bec errant (Coccothraustes vespertinus) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa, Canada. 77 p. et annexes.
- EBIRD. 2025. *Base de données eBird dans le secteur du projet Dumont*. Données obtenues de NatureCounts, un nœud du réseau de connaissances aviaires, Étude d'Oiseaux Canada.
En ligne : <https://www.naturecounts.ca/>. Consulté en juillet 2025.
- ENVIRONNEMENT CANADA (EC). 2015c. *Plan de gestion du quiscale rouilleux (Euphagus carolinus) au Canada [proposition]*. Série de plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril, Environnement Canada. Ottawa, Canada. 25 p. et annexes.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 1997. *Guide pour l'évaluation des impacts sur les oiseaux*. Division des évaluations environnementales et Service canadien de la faune. 53 p.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2007. *Protocoles recommandés pour la surveillance des impacts des éoliennes sur les oiseaux*. Environnement Canada. Service Canadien de la faune. 41 p.
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (ECCC). 2022. *Programme de rétablissement de la sturnelle des prés (Sturnella magna) au Canada [proposition]*. Série de programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement Climatique Canada. Ottawa, Canada. 108 p. et annexes.
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (ECCC). 2022a. *Programme de rétablissement du goglu des prés (Dolichonyx oryzivorus) au Canada [proposition]*. Série de programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement Climatique Canada. Ottawa, Canada. 155 p. et annexes.
- ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (ECCC). 2022b. *Plan de gestion du gros-bec errant (Coccothraustes vespertinus) au Canada [proposition]*. Série de plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril, Environnement et Changement Climatique Canada. Ottawa, Canada. 50 p. et annexes.
- ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES NATURELLES CANADA. 2025. *Conditions météorologiques et climatiques passées – Amos*. En ligne : [Rapport de données quotidiennes pour mai 2000 - Climat - Environnement et Changement climatique Canada](#). Consulté en juillet 2025.

- ÉQUIPE DE RÉTABLISSEMENT DES OISEAUX DE PROIE DU QUÉBEC (EROPQ). 2021. *Plan de rétablissement du hibou des marais (Asio flammeus) au Québec — 2021-2031*. Produit pour le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. Québec, Canada. 51 p.
- FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC. 2023. *Base de données des parcelles et productions agricoles déclarées (BDPPAD)[Jeu de données]*. Dans Données Québec, 2016, mis à jour le 26 juin 2023. [<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/base-de-donnees-des-parcelles-et-productions-agricoles-declarees-bdppad>]. Consulté en avril 2025.
- GAGNON, C., J. LEMAÎTRE, G. LUPIEN et J. A. TREMBLAY. 2015. *Mise en place d'un inventaire spécifique au hibou des marais pour le Québec*. *Le Naturaliste Canadien*, vol. 139 no 1. p. 13-16.
- GENIVAR. 2012b. *Projet Dumont. Inventaire du milieu naturel, Mise à jour 2011*. Rapport de GENIVAR à Royal Nickel Corporation. 115 p. et annexes.
- GENIVAR. 2012a. *Projet Dumont, Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social*. Rapport réalisé pour Royal Nickel Corporation (RNC). 23 novembre 2012. 6 volumes. Pagination par section et annexes.
- GILLIHAN, S. W. et B. E. BYERS. 2020. *Evening Grosbeak (Coccothraustes vespertinus), version 1.0*. In *Birds of the World* (A. F. Poole and F. B. Gill, editors). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.evegrow.01>. Consulté juillet 2025.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2025. *Loi sur les espèces en péril (LEP)*. Registre public : liste des espèces en péril. En ligne : <http://www.sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=fr&n=24f7211b-1>. Consulté en janvier 2025.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. 2025. *Liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec (LEMVQ)*. En ligne : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/especes-fauniques-menacees-vulnerables/liste>. Consulté en janvier 2025.
- HOLT, D. W. 1992. *Notes on Short-eared Owl, Asio flammeus, nest sites, reproduction, and territory sizes in coastal Massachusetts*. *Le Naturaliste Canadien*, vol. 106 no 3. p. 352-356.
- JASTER, L.A., W.E. JENSEN et W.E. LANYON. 2020. *Eastern Meadowlark (Sturnella magna), version 1.0*. In *Birds of the World* (A. F. Poole, editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.easmea.01>. Consulté en juillet 2025.
- LANDRY, L. et M. BOMBARDIER. 1995. *Hirondelle des granges*. In Dans J. Gauthier et Y. Aubry (dir.). *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*, pp. 714-717. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada – région du Québec. Montréal. xviii + 1 295 p.

- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2025a. *Modèle de qualité de l'habitat (MQH) pour le hibou des marais [Jeu de données]*. Dans Données Québec, 2024. [<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/mqh-hibou-marais-quebec-meridional/resource/579f91e2-d7c3-4760-9088-40e7c00fb4c6>] (consulté le 15 avril 2025)
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP). 2025b. *Protocole standardisé d'inventaire du hibou des marais dans le Québec méridional*, gouvernement du Québec, Québec, 27 p. + annexes.
- MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE. 2025. *Structure [Jeu de données]*. Dans Données Québec, 2013, mis à jour le 10 avril 2025. [<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/structure>]. Consulté en avril 2025).
- OISEAUX CANADA. 2025. *Inventaire canadien des engoulevants : Protocole 2025*. Basé sur un document écrit par Elly Knight et traduit par Audrey Lauzon et Kevin Quirion Poirier. Publié en collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada. 26 p.
- REGROUPEMENT QUÉBECOISEAUX (RQO). 2023. *Données du suivi des populations d'oiseaux en péril (SOS-POP) dans le secteur du projet Dumont* Données brutes. Chiffrier Excel.
- RENFREW, R., A.M. STRONG, N.G. PERLUT, S.G. MARTIN et T.A. GAVIN. 2020. *Bobolink (Dolichonyx oryzivorus), version 1.0*. In *Birds of the World* (P. G. Rodewald, editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.boboli.01>. Consulté en juillet 2025.
- SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE (SCF). 2013. *Données sur la sauvagine et les oiseaux coloniaux dans le secteur du projet Dumont*. Courriel.
- SHAW, G. 1995. *Habitat selection by Short-eared Owls Asio flammeus in young coniferous forests*. Bird Study, vol. 42 no 2. p. 158-164.
- VINCENT, J. 1996. *Evening Grosbeak*. In *The Breeding Birds of Quebec: Atlas of the Breeding Birds of Southern Quebec* (J. Gauthier and Y. Aubry, editor). Sainte-Foy, Quebec. Canadian Wildlife Service. p. 1086-1089.
- WIGGINS, D.A., D.W. HOLT et S.M. LEASURE. 2020. *Short-eared Owl (Asio flammeus), version 1.0*. In *Birds of the World* (S. M. Billerman, editor). Cornell Lab of Ornithology, Ithaca, NY, USA. En ligne : <https://doi.org/10.2173/bow.sheowl.01.%20> Consulté en juillet 2025.
- WSP. 2025. *Données géomatiques sur la végétation*. Mis à jour en 2025 dans le cadre des demandes d'autorisation.

ANNEXE

A

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE



RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

INVENTAIRE DU HIBOUX DES MARAIS



PHOTO 1 Station d'observation HM-01 (2025-06-10)



PHOTO 2 Station d'observation HM-02 (2025-06-12)



PHOTO 3 Station d'observation HM-03 (2025-05-28)



PHOTO 4 Station d'observation HM-04 (2025-06-13)



PHOTO 5 Station d'observation HM-05 (2025-05-27)



PHOTO 6 Station d'observation HM-06 (2025-06-10)



PHOTO 7 Station d'observation HM-07 (2025-06-12)



PHOTO 8 Station d'observation HM-08 (2025-06-13)



PHOTO 9 Station d'observation HM-09 (2025-05-27)



PHOTO 10 Station d'observation HM-10 (2025-05-27)

INVENTAIRE DE LA SAUVAGINE



PHOTO 11 Survol hélicoptère (2025-05-28)



PHOTO 12 Survol hélicoptère (2025-05-28)



PHOTO 13 Survol hélicoptère (2025-05-28)



PHOTO 14 Survol hélicoptère (2025-05-28)

INVENTAIRE DES OISEAUX CHAMPÊTRES ET TERRESTRES



PHOTO 15 Tourbière ouverte – Station d'écoute ST-10 (2025-06-20)



PHOTO 16 Tourbière arbustive – Station d'écoute ST-14 (2025-06-21)



PHOTO 17 Tourbière boisée – Station d'écoute ST-43 (2025-06-18)



PHOTO 18 Forêt de résineux, affleurement rocheux – Station d'écoute ST-58 (2025-06-18)



PHOTO 19 Forêt de résineux en lisière de milieu ouvert – Station d'écoute ST-13 (2025-06-21)



PHOTO 20 Pinède grise en régénération – Station d'écoute ST-08 (2025-06-20)

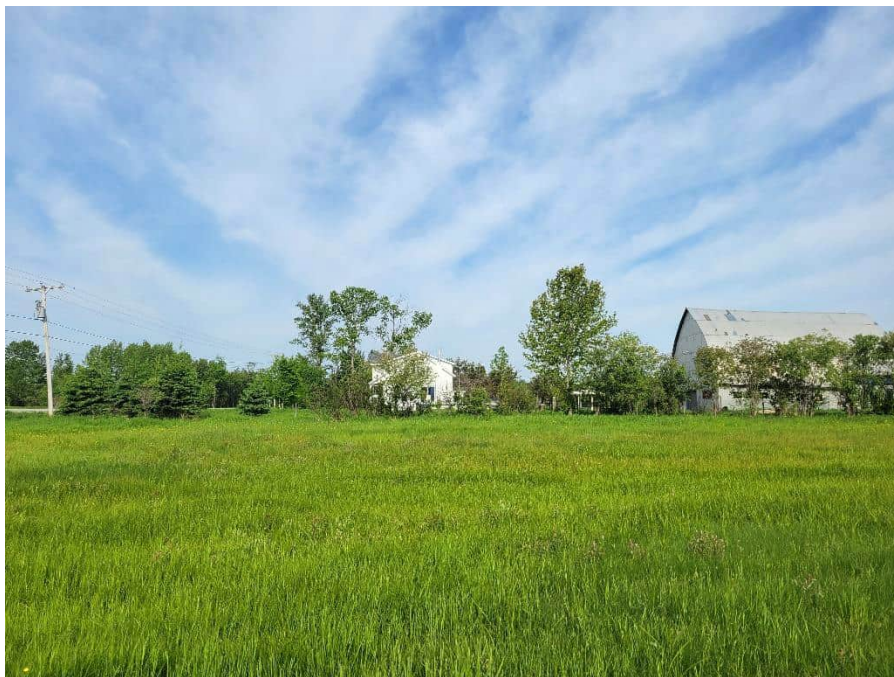


PHOTO 21 Prairie anthropique – Station d’écoute ST-27 (2025-06-21)



PHOTO 22 Pâturage en bord de route – Station d’écoute ST-29 (2025-06-19)



PHOTO 23 Friche arbustive – Station d'écoute ST-42 (2025-06-19)



PHOTO 24 Pessière à sphaignes en lisière de coupe – Station d'écoute ST-17(2025-06-21)



PHOTO 25 Peupleraie – Station d'écoute ST-41 (2025-06-19)



PHOTO 26 Aulnaie en lisière de boisé de résineux et d'un cours d'eau – Station d'écoute ST-01 (2025-06-20)



PHOTO 27 Marécage arbustif en lisière de boisé de résineux – Station d'écoute ST-18 (2025-06-21)

INVENTAIRE DE L'ENGOULEVENT D'AMÉRIQUE



PHOTO 28 Station d'observation EN-01 (2025-07-07)



PHOTO 29 Station d'observation EN-02 (2025-07-08)



PHOTO 30 Station d'observation EN-04 (2025-07-07)



PHOTO 31 Station d'observation EN-11 (2025-07-08)



PHOTO 32 Station d'observation EN-13 (2025-07-07)

ANNEXE

B

CONDITIONS D'OBSERVATION
LORS DES INVENTAIRES DE
2025



Tableau 1 **Détails concernant les stations d’inventaire du hibou des marais**

Station	Date	Heure		Température (°C)	Nébulosité (%)	Précipitation	Force du vent ¹
		Début	Fin				
HM-01	2025-05-21	20 h 04	20 h 20	8	76-100	Bruine	1
	2025-06-10	20 h 17	20 h 32	15	51-75	-	3
HM-02	2025-05-21	20 h 44	21 h 05	7	76-100	Pluie	1
	2025-06-12	20 h 19	20 h 34	8	76-100	Bruine	3
HM-03	2025-05-28	20 h 00	20 h 15	23	0	-	0
	2025-06-12	21 h 27	21 h 42	6	76-100	-	2
HM-04	2025-05-27	19 h 58	20 h 13	21	0	-	0
	2025-06-13	21 h 03	21 h 19	12	5	-	1
HM-05	2025-05-27	21 h 05	21 h 20	21	0	-	0
	2025-06-12	20 h 37	20 h 52	6	76-100	Bruine	1
HM-06	2025-05-27	20 h 39	20 h 54	19	0	-	2
	2025-06-10	21 h 32	21 h 47	13	51-75	-	2
HM-07	2025-05-27	19 h 58	20 h 13	22	0	-	2
	2025-06-12	20 h 57	21 h 17	7	76-100	-	2
HM-08	2025-05-28	20 h 10	20 h 25	24	0	-	0
	2025-06-13	20 h 23	20 h 39	12	1-25	-	1
HM-09	2025-05-27	20 h 40	20 h 45	21	0	-	0
	2025-06-12	20 h 57	21 h 13	6	76-100	Légère pluie	2
HM-10	2025-05-27	21 h 04	21 h 19	18	0	-	1
	2025-06-12	20 h 20	20 h 35	7	76-100	-	1

Note : ¹ Sur l'échelle de Beaufort.

Tableau 2 **Détails concernant les stations d'inventaire d'engoulevent d'Amérique**

Station	Date	Heure		Température (°C)	Vent ¹	Nébulosité (%) ¹
		Début	Fin			
EN-01	2025-07-07	21 h 51	21 h 57	18	Calme	0
EN-02	2025-07-08	20 h 48	20 h 54	22	Très légère brise	50 à 90
EN-04	2025-07-07	21 h 36	21 h 42	20	Calme	0
EN-06	2025-07-07	22 h 41	22 h 47	16	Calme	0
EN-07	2025-07-07	22 h 14	22 h 20	16	Calme	0
EN-08	2025-07-07	22 h 28	22 h 34	16	Calme	0
EN-09	2025-07-07	22 h 55	23 h 01	15	Calme	0
EN-10	2025-07-08	22 h 17	22 h 23	19	Calme	90 à 100
EN-11	2025-07-08	21 h 33	21 h 39	21	Calme	90 à 100
EN-12	2025-07-08	22 h 02	22 h 08	19	Calme	90 à 100
EN-13	2025-07-07	21 h 22	21 h 28	20	Calme	0

Note : ¹ Selon les classes de conditions du protocole standardisé

Tableau 3 Détails concernant les stations d’inventaire d’oiseaux champêtres et terrestres

Station	Type de peuplement	Date	Heure		Température (°C)	Nébulosité	Précipitation	Vent		Condition
			Début	Fin				Force	Origine	
ST-01	Marécage arbustif	2025-06-20	09:16:00	09:26:00	10	0	0	1	Nord	Bonne
ST-02	Marécage arborescent	2025-06-20	09:52:00	10:02:00	10	0	0	0	Nord	Bonne
ST-03	Marécage arborescent	2025-06-16	08:20:00	08:30:00	13	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-04	Tourbière boisée	2025-06-16	08:42:00	08:52:00	14	20	Non	1	Nord	Bonne
ST-05	Marécage arborescent	2025-06-16	09:08:00	09:18:00	15	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-06	Peuplement mixte	2025-06-16	09:25:00	09:35:00	15	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-07	Marécage arborescent	2025-06-20	07:46:00	07:56:00	6	0	0	0	-	Bonne
ST-08	Peuplement résineux	2025-06-20	08:28:00	08:38:00	7	0	0	0	-	Bonne
ST-09	Tourbière ouverte	2025-06-20	07:15:00	07:25:00	4	0	0	1	Nord	Bonne
ST-10	Tourbière ouverte	2025-06-20	06:44:00	06:54:00	4	10	0	1	Nord	Faible
ST-11	Tourbière ouverte	2025-06-20	05:24:00	05:34:00	4	20	0	0	-	Bonne
ST-12	Tourbière ouverte	2025-06-20	05:49:00	05:59:00	4	15	0	0	-	Bonne
ST-13	Tourbière boisée	2025-06-21	09:03:00	09:13:00	17	80	0	1	Sud	Bonne
ST-14	Tourbière ouverte	2025-06-21	09:34:00	09:44:00	19	60	0	1	Sud	Moyenne
ST-15	Marécage arborescent	2025-06-16	05:05:00	05:15:00	10	25	Non	1	Nord	Bonne
ST-16	Peuplement résineux	2025-06-16	05:30:00	05:40:00	10	25	Non	1	Nord	Bonne
ST-17	Tourbière boisée	2025-06-21	07:24:00	07:34:00	12	0	0	0	-	Bonne
ST-18	Marécage arbustif	2025-06-21	06:45:00	06:55:00	4	0	0	0	-	Bonne
ST-19	Peuplement résineux	2025-06-21	05:54:00	06:04:00	3	0	0	0	-	Bonne
ST-20	Tourbière boisée	2025-06-21	05:25:00	05:35:00	2	0	0	0	-	Bonne
ST-21	Marécage arborescent	2025-06-21	07:54:00	08:04:00	15	30	Non	2	Sud	Bonne
ST-22	Tourbière boisée	2025-06-21	07:26:00	07:36:00	15	20	Non	1	Sud	Bonne
ST-23	Tourbière ouverte	2025-06-21	08:28:00	08:38:00	15	30	Non	2	Sud	Bonne
ST-24	Tourbière boisée	2025-06-21	08:50:00	09:00:00	15	80	Non	2	Sud	Bonne
ST-25	Marécage arborescent	2025-06-21	05:16:00	05:26:00	8	20	Non	1	Nord	Bonne
ST-26	Marécage arborescent	2025-06-21	06:15:00	06:25:00	10	10	Non	1	Sud	Bonne
ST-27	Champ agricole	2025-06-21	08:18:00	08:28:00	14	80	0	1	Sud-est	Moyenne
ST-28	Champ agricole	2025-06-19	07:34:00	07:44:00	14	100	0	3	Nord	Moyenne
ST-29	Champ agricole	2025-06-19	07:02:00	07:12:00	15	100	0	0	-	Moyenne
ST-30	Arbustaie	2025-06-19	06:30:00	06:40:00	14	100	0	0	-	Bonne
ST-31	Tourbière boisée	2025-06-16	06:56:00	07:06:00	10	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-32	Tourbière ouverte	2025-06-16	07:25:00	07:35:00	11	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-33	Marécage arborescent	2025-06-16	06:32:00	06:42:00	10	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-34	Tourbière ouverte	2025-06-16	06:10:00	06:20:00	10	25	Non	1	Nord	Bonne
ST-35	Tourbière ouverte	2025-06-20	08:24:00	08:34:00	6	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-36	Peuplement résineux	2025-06-20	07:53:00	08:03:00	5	0	Non	1	Nord	Bonne
ST-37	Marécage arborescent	2025-06-21	05:43:00	05:53:00	10	10	Non	1	Sud	Bonne
ST-38	Tourbière ouverte	2025-06-21	06:54:00	07:04:00	15	20	Non	1	Sud	Bonne
ST-39	Peuplement résineux	2025-06-20	09:22:00	09:32:00	8	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-40	Peuplement résineux	2025-06-20	08:59:00	09:09:00	7	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-41	Peuplement feuillu	2025-06-19	05:49:00	05:59:00	14	100	0	0	-	Bonne
ST-42	Champ agricole	2025-06-19	05:15:00	05:25:00	14	100	0	0	-	Bonne
ST-43	Tourbière ouverte	2025-06-18	06:09:00	06:19:00	15	75	0	1	Nord-est	Bonne
ST-44	Marécage arborescent	2025-06-18	05:35:00	05:45:00	14	100	0	0	-	Bonne
ST-45	Tourbière boisée	2025-06-18	05:53:00	06:03:00	13	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-46	Tourbière ouverte	2025-06-18	05:28:00	05:38:00	13	100	Non	2	Nord	Bonne
ST-47	Tourbière boisée	2025-06-18	04:48:00	04:58:00	14	100	0	0	-	Bonne
ST-48	Tourbière ouverte	2025-06-18	04:50:00	05:00:00	13	100	Non	2	Nord	Bonne
ST-49	Peuplement résineux	2025-06-18	09:29:00	09:39:00	14	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-50	Tourbière boisée	2025-06-18	09:38:00	09:48:00	20	40	0	0	-	Bonne
ST-51	Marécage arbustif	2025-06-20	05:36:00	05:46:00	5	30	Non	1	Nord	Bonne
ST-52	Arbustaie	2025-06-20	06:16:00	06:26:00	5	20	Non	1	Nord	Bonne

Station	Type de peuplement	Date	Heure		Température (°C)	Nébulosité	Précipitation	Vent		Condition
			Début	Fin				Force	Origine	
ST-53	Champ agricole	2025-06-20	06:41:00	06:51:00	5	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-54	Marécage arbustif	2025-06-19	07:40:00	07:50:00	15	100	Non	3	Nord	Bonne
ST-55	Marécage arbustif	2025-06-19	04:59:00	05:09:00	15	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-56	Tourbière ouverte	2025-06-20	07:15:00	07:25:00	6	10	Non	1	Nord	Bonne
ST-57	Champ agricole	2025-06-20	04:55:00	05:05:00	5	30	Non	0		Bonne
ST-58	Peuplement résineux	2025-06-18	07:55:00	08:05:00	14	90	0	0	-	Bonne
ST-59	Tourbière boisée	2025-06-18	07:47:00	07:57:00	14	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-60	Tourbière boisée	2025-06-18	07:02:00	07:12:00	14	90	0	0	-	Bonne
ST-61	Tourbière ouverte	2025-06-18	06:56:00	07:06:00	14	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-62	Peuplement feuillu	2025-06-19	05:55:00	06:05:00	15	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-63	Champ agricole	2025-06-19	05:29:00	05:39:00	15	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-64	Tourbière ouverte	2025-06-19	06:28:00	06:38:00	15	100	Non	1	Nord	Bonne
ST-65	Marécage arbustif	2025-06-19	06:59:00	07:09:00	15	100	Non	1	Nord	Bonne

Note : ¹ Sur l'échelle de Beaufort.

ANNEXE

C

LISTE DES ESPÈCES
RÉPERTORIÉES ET
SUSCEPTIBLES DE
FRÉQUENTER LA ZONE
D'ÉTUDE

Tableau 1 Liste des espèces répertoriées et susceptibles de fréquenter la zone d’étude

Famille	Nom français	Nom scientifique	Inventaire antérieur ¹ (présence / absence)		Code de nidification	
			2008	2011	WSP, 2025	AONQ, 2025b ²
Accipitridae	Busard des marais	<i>Circus hudsonius</i>	-	x	Possible	Possible
	Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	-	x	-	-
	Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	-	-	-	Possible
	Petite Buse	<i>Buteo platypterus</i>	-	-	-	Possible
Alcedinidae	Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	-	-	-	Possible
Anatidae	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	-	x	Possible	-
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	x	Possible	Possible
	Canard d'Amérique	<i>Mareca americana</i>	-	-	Possible	-
	Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	-	x	-	-
	Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>	-	-	Possible	-
	Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>	-	x	Possible	-
	Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	-	-	Possible	-
	Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	-	-	Possible	-
	Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	-	x	Possible	-
	Macreuse à ailes blanches	<i>Melanitta deglandi</i>	-	-	Possible	-
	Sarcelle à ailes bleues	<i>Spatula discors</i>	-	-	Possible	-
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	x	Possible	Probable
	Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	-	x	Probable	Possible
	Grand héron	<i>Ardea herodias</i>	-	-	Possible	-
Bombycillidae	Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	x	x	Possible	Possible
Caprimulgidae	Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	-	x	Possible	Possible
Certhiidae	Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	x	x	Possible	Possible
Charadriidae	Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	-	x	Possible	Confirmée
Columbidae	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	-	-	Possible	-
	Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	-	-	-	Possible
Corvidae	Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	x	x	Possible	Confirmée
	Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	x	x	Possible	-
	Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	x	x	Possible	Possible
	Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>	x	x	Possible	Confirmée
Cuculidae	Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>	-	x	Possible	-
Falconidae	Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	-	x	-	Possible
Fringillidae	Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	x	x	Possible	-
	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	-	-	-	Possible
	Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	x	x	Possible	Possible
	Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>	-	x	-	-
	Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	-	-	Possible	Possible
	Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>	x	x	Possible	Possible
	Sizerin flammé	<i>Acanthis flammea</i>	-	x	-	-
	Tarin des pins	<i>Spinus pinus</i>	-	x	Possible	Possible
Gaviidae	Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>	-	x	Possible	Possible
Gruidae	Grue du Canada	<i>Antigone canadensis</i>	x	x	Possible	Possible
Hirundinidae	Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	-	-	-	Confirmée
	Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	-	x	Possible	Possible
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	x	-	Possible	Possible
Icteridae	Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	-	-	Possible	Probable
	Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	-	-	Possible	Possible
	Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	-	x	-	-
	Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	-	x	Confirmée	Confirmée
	Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	-	x	Possible	-
	Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	-	-	Possible	-
Laridae	Mouette de Bonaparte	<i>Chroicocephalus philadelphia</i>	-	x	Possible	-
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	-	-	-	Possible
Mimidae	Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	-	x	-	Possible
Paridae	Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonicus</i>	-	x	-	Possible
	Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	x	x	Possible	Possible

Famille	Nom français	Nom scientifique	Inventaire antérieur ¹ (présence / absence)		Code de nidification	
			2008	2011	WSP, 2025	AONQ, 2025b ²
Parulidae	Paruline à calotte noire	<i>Cardellina pusilla</i>	-	x	Possible	Possible
	Paruline à collier	<i>Setophaga americana</i>	-	-	Possible	Possible
	Paruline à couronne rousse	<i>Setophaga palmarum</i>	-	x	Probable	Possible
	Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	x	x	Probable	Probable
	Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline à gorge grise	<i>Oporornis agilis</i>	-	-	Possible	Probable
	Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>	-	x	Possible	Possible
	Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>	-	x	Possible	Possible
	Paruline à joues grises	<i>Leiothlypis ruficapilla</i>	x	x	Possible	Probable
	Paruline à poitrine baie	<i>Setophaga castanea</i>	-	x	Possible	Possible
	Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>	x	x	Possible	Probable
	Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>	x	x	-	Possible
	Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	-	-	Possible	Possible
	Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	-	x	Possible	Possible
	Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline obscure	<i>Leiothlypis peregrina</i>	x	x	Possible	Possible
	Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	x	-	Possible	-
	Paruline tigrée	<i>Setophaga tigrina</i>	x	-	Possible	Possible
	Paruline triste	<i>Geothlypis philadelphia</i>	x	x	Possible	Possible
Passerellidae	Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	x	x	Possible	Probable
	Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	x	x	Possible	Possible
	Bruant de LeConte	<i>Ammodramus leconteii</i>	-	-	Possible	Possible
	Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolnii</i>	x	x	Possible	Possible
	Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	-	x	Possible	Possible
	Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	-	x	Possible	Possible
	Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	x	x	Possible	Possible
	Bruant vespéral	<i>Pooecetes gramineus</i>	x	-	-	Possible
	Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>	x	x	Possible	Probable
Passeridae	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	-	-	Possible
Phasianidae	Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>	x	x	-	Confirmée
	Tétras à queue fine	<i>Tympanuchus phasianellus</i>	-	x	Observée	-
	Tétras du Canada	<i>Canachites canadensis</i>	-	x	-	-
Picidae	Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	-	x	Possible	-
	Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>	-	x	Possible	Possible
	Pic chevelu	<i>Dryobates villosus</i>	x	x	Possible	Possible
	Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	-	x	Possible	Possible
	Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	-	x	Possible	Possible
	Pic mineur	<i>Dryobates pubescens</i>	-	-	Possible	-
Regulidae	Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	x	x	Possible	Probable
	Roitelet à couronne rubis	<i>Corthylio calendula</i>	x	x	Possible	Confirmée
Scolopacidae	Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	-	x	Possible	Probable
	Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	-	x	Possible	Probable
	Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	-	x	-	-
	Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	-	x	Possible	-
	Grand chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	x	x	Probable	-
Sittidae	Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	-	x	Possible	Probable
Strigidae	Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>	x	-	-	-
	Chouette rayée	<i>Strix varia</i>	-	x	-	-
	Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>	-	x	Possible	Possible
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	-	-	Confirmée
	Petite Nyctale	<i>Aegolius acadicus</i>	-	-	-	Possible
Sturnidae	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	x	Probable	Confirmée
Troglodytidae	Troglodyte des forêts	<i>Troglodytes hiemalis</i>	x	x	Possible	Probable

Famille	Nom français	Nom scientifique	Inventaire antérieur ¹ (présence / absence)		Code de nidification	
			2008	2011	WSP, 2025	AONQ, 2025b ²
Turdidae	Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	x	x	Possible	Probable
	Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	-	x	Possible	Possible
	Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	x	x	Possible	Probable
	Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	x	x	Possible	Confirmée
	Merlebleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>	-	x	-	Probable
Tyrannidae	Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	-	x	Possible	Possible
	Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>	-	x	Possible	Possible
	Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	x	x	Possible	Possible
	Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	-	x	Possible	Possible
	Pioui de l'est	<i>Contopus virens</i>	-	x	-	-
	Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	-	x	-	-
	Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	-	x	Probable	Possible
Vireonidae	Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>	x	x	Possible	Possible
	Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	x	x	Possible	Probable
	Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>	-	x	-	Probable

Note : **En gras** : Espèces à statut particulier
¹ Genivar, 2012b
² Pour les parcelles 17PP98, 17PP99, 17PP89 et 17PP88

